

ABONNEMENT:
Edition quotidienne.....\$3.00
Edition hebdomadaire.....\$1.00
TELEPHONES:
Rideau 514
Rideau 515

LE DROIT

PUBLIÉ PAR
LE SYNDICAT D'ŒUVRES SOCIALES
LIMITÉE
BUREAUX:
Angle des rues Georges et Dalhousie,
Ottawa, Ont.

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

6e ANNEE—No 15

EDITION QUOTIDIENNE, OTTAWA VENDREDI 18 JANVIER 1918

UN SOU LE NUMERO

PLUS BOCHES QUE LES BOCHES

Nous reproduisons, il y a quelque temps, un article de M. Robert Phalen, d'Antigonish, N.E., démontrant que la province d'Ontario, du moins ceux qui y font actuellement la pluie et le beau temps, n'a pas suivi la marche des siècles et en est encore à l'époque de la tyrannie et du règne de la force brutale.

Nous avons aujourd'hui une preuve encore plus évidente de cette disposition particulière des esprits dans la bonne ville de Toronto, dans le conseil des ministres ontariens.

Les lois faites, depuis quelques années, pour arracher la langue d'un peuple, parce qu'il ne forme qu'une minorité, prévoient l'emprisonnement et l'amende. Le fait est que plusieurs pères de famille ont été condamnés à l'amende et le président de la commission scolaire d'Ottawa, M. Genest, est sous le coup de procédures tendant à le mettre en prison.

Aujourd'hui, on veut aller plus loin. L'amende et l'emprisonnement ne sont pas des sanctions suffisamment efficaces pour réduire les parents canadiens français au rôle d'îlotes dans leur pays, on va adopter un autre moyen plus tyrannique, plus rétrograde: la confiscation de tous les biens.

Nous voyons d'ici certaines personnes protester contre cette accusation qui semble gratuite et dont la monstruosité semble la meilleure preuve de sa fausseté. Pourtant, tout inouïe que cela paraisse, c'est vrai, ce qu'il y a de plus vrai.

Le "Toronto Globe" d'aujourd'hui publie à peu près ce qui suit: "Les Canadiens français qui désirent s'établir dans le Nord de l'Ontario doivent observer le fameux règlement 17 du département de l'Instruction publique de la province, règlement qui a été la cause de tant de difficultés dans les districts français de la province.

"Voilà le point saillant des nouveaux règlements de colonisation actuellement en vigueur dans la province d'Ontario. Le "Globe" a été informé par un orangiste en vue, hier, que ce nouveau règlement visait particulièrement les Canadiens français qui, depuis quelque temps, affluent de la province de Québec, dans l'Ontario, avec l'intention cachée, craint et orangiste, de contrôler les élections, plus tard, dans cette partie de la province."

M. Howard Ferguson, ministre des terres, mines et forêts, qui a été aussi ministre intérimaire de l'Instruction publique, pour la persécution des Canadiens français, a commenté lui-même ces nouveaux règlements de colonisation.

"Non seulement, dit M. Ferguson, les nouveaux colons devront-ils obéir à toutes les lois et règlements de la province, mais ils devront signer un affidavit par lequel ils s'engagent sous les peines les plus sévères à se soumettre spécifiquement aux lois de la milice et du service militaire, aux statuts provinciaux et à toutes les lois et règlements que l'on voudra bien leur imposer plus tard. Ceci, comme de raison, comprend le règlement 17.

Mais, ce n'est pas là le plus intéressant. Dans l'affidavit que les nouveaux colons seront forcés de signer avant de pouvoir acquérir une ferme dans les régions de colonisation, on lit le paragraphe suivant:

"Je comprends que la violation de l'une ou l'autre des promesses comprises par cet affidavit ou déclaration ci-inclus, en plus des pénalités prévues par les lois, comportera la perte, sans aucune compensation, de tous mes droits et de tous les paiements que j'aurais faits sur les terres que j'aurai achetées."

Ce qui veut dire que la simple violation d'une loi ou d'un règlement, l'inobservation du règlement 17, volontairement ou involontairement, amènera immédiatement la confiscation des terres de ces colons qui se seront rendus coupables d'une semblable faute.

C'est là la clause la plus importante de ces règlements nouveaux et il nous semble que c'est une décision arbitraire, marquée au coin de la tyrannie la plus boche qu'il soit possible d'imaginer, car, nous n'avons jamais entendu dire que les Allemands aient décrété la confiscation des biens des Alsaciens-Lorrains pour la simple violation d'une loi ou d'un règlement pour lesquels il y avait déjà une sanction légale.

Et notons bien que ces règlements nouveaux sont dirigés spécialement contre les Canadiens français, afin de les empêcher d'accroître en nombre et en influence et de contrôler plus tard les élections dans ces parties de la province.

Les Canadiens français, qui ont été les premiers colons de cette province d'Ontario comme de la province de Québec, qui ont des droits égaux, ici comme dans le reste du Canada, puisque le traité de Paris affectait la partie ontarienne comme la partie québécoise de la Nouvelle France, sont classés à part par les gouvernements de Toronto. Ils sont considérés comme des gens dangereux contre lesquels il est nécessaire de faire des lois spéciales pour les tenir dans la servitude.

C'est contre les premiers colons du pays, contre ceux qui sont réellement les seuls vrais canadiens, qui n'ont d'autre patrie que le Canada et qui sont prêts à faire tous les sacrifices pour sa grandeur et son progrès, que le gouvernement de l'Ontario décrète la confiscation des biens, si ces gens ont le malheur de vouloir prendre des mesures pratiques pour enseigner leur langue à leurs enfants, contrairement aux prescriptions tyranniques du gouvernement.

Nous ne considérerons pas le côté constitutionnel de tels règlements, quoique nous croyons qu'ils sont absolument sans valeur. Nous ne considérerons que le côté pratique et économique de cette question.

D'abord, comme moyen pratique de faire disparaître les causes de division qu'il y a actuellement dans la province et dans tout le pays, c'est très mauvais.

C'est une action absolument hostile à la population de la province de Québec, puisqu'elle impose à tous les habitants de cette province qui veulent aller s'établir dans Ontario, une législation arbitraire et injuste.

Même si le gouvernement d'une province a le droit d'établir certaines sanctions pour punir la violation des lois et des statuts, les pays civilisés ne pratiquent plus la confiscation des biens. Le droit de propriété est une chose sacrée pour tous les gouvernements qui se piquent d'avoir suivi les progrès des siècles et le gouvernement d'Ontario est le premier à s'écarter de cette règle générale, et cela, contre les Canadiens français.

La province de Québec, qui a de nombreuses et de bonnes raisons de se plaindre de la façon odieuse dont la province d'Ontario a traité les Canadiens français, ressentira d'une façon profonde cette nouvelle manière de travailler à l'harmonie des races dans le pays.

Au point de vue économique, l'action du gouvernement d'Ontario est encore plus désastreuse, puisqu'elle met une barrière devant le mouvement de colonisation qui était en train de multiplier la superficie des terres ensemencées dans ce pays.

Les Canadiens français, de tous temps, sont les meilleurs colons, les plus actifs, les plus expérimentés et ceux qui produisent le plus avec le moins de dépenses.

C'est une politique antinationale, dans les circonstances actuelles, car le pays et toutes les nations alliées auront un besoin pressant d'une production intense, d'ici quelques années, pour réparer les maux de la guerre actuelle, et toute mesure, de la part d'un gouvernement, destinée à restreindre la production ou à empêcher son développement normal, équivaut à une trahison nationale.

Cependant, on ne doit pas être surpris si cette trahison est commise par le gouvernement ontarien, pour lui, il n'y a qu'une seule chose importante, c'est l'écrasement du français partout où cet étra-

Est-il trop tard?

C'est la question que se pose la "Northwest Review" de Winnipeg, commentant la situation des vivres au Canada et surtout dans les pays alliés.

Parlant de l'exposé clair et précis de cette situation qui a été faite par M. J. S. Ewart, C.R., dans son livre, "La famine mondiale et le devoir du Canada", ce journal anglais de l'Ouest dit que la campagne électorale a empêché qu'on donnât l'attention qu'il méritait.

"Est-il trop tard, dit la "Northwest Review", pour faire un nouvel appel au gouvernement du Canada de reconsidérer sa décision? On a besoin d'hommes au front; admis. Mais on a besoin d'hommes au pays, au Canada, si l'on veut que les hommes derrière les lignes en Angleterre, en France, en Belgique et en Italie, aussi bien que les soldats dans les tranchées, puissent avoir la nourriture dont ils ont besoin pour supporter le poids de la lutte. Le cri, aujourd'hui, dans les pays alliés, est pour du pain plutôt que des hommes. Le Canada est dans une position unique pour en fournir, mais il lui faut des hommes pour cela. Il est inutile de parler d'envoyer des commis, des femmes, des garçons et des filles pour faire ce travail. Le Canada agricole doit avoir des hommes s'il veut faire son devoir dans la lutte contre la famine. Il n'est pas encore trop tard pour porter remède à la situation qui veut dire beaucoup dans le conflit mondial. Le pays ne devrait pas être drainé de ses dernières réserves industrielles."

La "Northwest Review" a parfaitement raison et nous avons toujours préché cette vérité. Le malheur est que la plupart des journaux du pays ne songent qu'à une chose: envoyer des hommes de l'autre côté, même si cela doit causer la famine chez les Alliés et amener leur défaite. On ne veut pas voir.

Une bonne journée
La journée d'hier a été une bonne journée pour nous. M. François Veillot, délégué du Comité Catholique de Propagande Française, hôte de l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario, a passé la journée à visiter les écoles de la ville et le soir, il a parlé devant un immense auditoire très sympathique et des plus représentatifs.

Notre distingué visiteur a pu se rendre compte de la détermination de tous les Canadiens français à conserver le parler des ancêtres et, en voyant les nombreux enfants dans toutes les classes qu'il a visités, des moyens que l'on prend pour perpétuer le nom et l'esprit français sur cette terre d'Ontario.

Dans la soirée, il a pu voir avec quel empressement les parents se sont rendus pour recevoir le message qu'il leur apportait de France, avec l'espoir qu'en son retour il parlerait là-bas de ce qu'il avait vu ici, des luttes que nous y soutenons et des espoirs qui nous soutiennent.

Ce fut une vraie fête de famille où il y avait communauté parfaite de sentiments entre celui qui parlait et ceux qui écoutaient.

L'orateur l'a lui-même bien senti et il n'a pu s'empêcher de l'exprimer avec une délicatesse et une grâce admirables. Nous regrettons, cependant que cette visite soit si courte, nous espérons le voir revenir encore, car il faut plus d'une visite pour renouer connaissance, après un siècle et demi de séparation.

Du bluff...!
Nous lisons dans la "Tribune" de Woonsocket, les lignes suivantes sur les prétentions anglaises. Le major Parkinson n'est pas le seul de son espèce.

"Les journaux de ce matin nous annoncent sérieusement et avec de gros titres que l'Angleterre supporte aujourd'hui tout le fardeau de la lutte. "Britain now bearing brunt of battle."

"Toujours la même politique! Toujours le même cynisme!"

"On sait partout à n'en pas douter, car les meilleures autorités l'affirment, que les Anglais occupent à peine un quart du front français, que toutes les fois qu'ils font offensive, il leur faut le

support des troupes françaises. Mais les dépêches manipulées avec complaisance n'en contiennent pas moins à grossir démesurément le rôle de l'Angleterre au détriment de la France modeste et vaillante.

"Ne doit-on pas voir dans cette recrudescence de vantardise britannique les signes d'une paix prochaine, c'est-à-dire l'approche de l'heure où il faudra régler des comptes sérieux?"

"Il faut dès maintenant influencer l'opinion publique pour justifier plus tard d'extravagantes réclamations."

sement est possible et, pour atteindre ce résultat, tous les moyens sont bons, même l'injustice, même la tyrannie.

Il est bon, tout de même, que cette décision du gouvernement d'Ontario ait été rendue publique pendant que nous avons au Canada des envoyés de France. Ces visiteurs pourront se rendre compte de la situation qui est faite à leurs frères, en dépit de toutes les garanties des traités et des actes impériaux. Ils pourront comprendre qu'il y a des boches ailleurs qu'en Allemagne et que les plus boches ne sont peut-être pas ceux que l'on pense.

L'ORDONNANCE AMERICAINE A COMMENCE A MINUIT, CE MATIN

L'administrateur du combustible a signé, en dépit de nombreuses protestations, l'ordonnance de fermeture. — Le Sénat vote une résolution de délai.

Washington, 18. — Malgré une pluie de protestations sur la Capitale américaine, l'administrateur du combustible Garfield a signé, hier soir, l'ordonnance fermant les fabriques de tous les Etats à l'est du Mississippi, pour une période de cinq jours, à partir de minuit ce matin, et paralysant toutes les affaires à chaque lundi durant une période de dix semaines, à partir du 21 de janvier.

C'est avec l'approbation du président Wilson que l'administrateur Garfield a signé l'ordonnance en question, pendant que le Sénat se préparait à voter une résolution, qui fut adoptée 20 minutes après la signature, demandant de retarder la mise en vigueur de cette mesure. Le Dr Garfield ne commenta pas la résolution du Sénat, mais on a déclaré à l'administration du combustible que cette résolution n'affecterait en rien l'ordonnance.

L'ordonnance signée et envoyée aux représentants locaux de l'administration du combustible n'apporte que très peu de modifications au projet original. Elle ne fait pas disparaître non plus la confusion qui existait.

Dans une déclaration supplémentaire, l'administration donne une liste des industries qui ne seront pas affectées. Cette liste comprend les chantiers maritimes. Quoiqu'il n'y ait pas eu de déclaration à ce sujet, le directeur du transport a reçu l'assurance que tous les chantiers maritimes seraient exemptés.

GREVE EN ANGLETERRE

Londres, 18. — Plus de 100,000 ouvriers travaillant dans les manufactures de Manchester, mécontents de la distribution des vivres dans les districts industriels, vont quitter le travail, le 26 janvier, afin de protester contre la distribution inégale des vivres et pour demander un nouveau système de rationnement. Les mécaniciens de Manchester sont appuyés par le conseil du travail de Salford et de semblables démonstrations auront lieu à Salford, Altrincham, Eccles et Stratford. On croit que ces difficultés ne sont pas dues tant au manque de vivres qu'à la distribution inégale.

NEW-YORK ET L'ORDONNANCE GARFIELD

Albany, N.Y., 18. — Les autorités de New-York, n'ont pas retardé à protester, hier, contre l'ordonnance de M. Garfield.

Le gouverneur Whitman a annoncé qu'il ne demanderait pas aux banques de l'état d'observer les congés obligatoires.

Le gouverneur a aussi envoyé un message de protestation au président Wilson, dans lequel il déclare que l'opinion publique universelle dans l'état de New-York, est que cette ordonnance n'est pas nécessaire et pas sage.

Le surintendant Skinner a déclaré à son tour qu'il serait de mauvaise politique de déclarer de nouveaux congés pour les banques.

support des troupes françaises. Mais les dépêches manipulées avec complaisance n'en contiennent pas moins à grossir démesurément le rôle de l'Angleterre au détriment de la France modeste et vaillante.

"Ne doit-on pas voir dans cette recrudescence de vantardise britannique les signes d'une paix prochaine, c'est-à-dire l'approche de l'heure où il faudra régler des comptes sérieux?"

"Il faut dès maintenant influencer l'opinion publique pour justifier plus tard d'extravagantes réclamations."

Il est bon, tout de même, que cette décision du gouvernement d'Ontario ait été rendue publique pendant que nous avons au Canada des envoyés de France. Ces visiteurs pourront se rendre compte de la situation qui est faite à leurs frères, en dépit de toutes les garanties des traités et des actes impériaux. Ils pourront comprendre qu'il y a des boches ailleurs qu'en Allemagne et que les plus boches ne sont peut-être pas ceux que l'on pense.

J.-Albert FOISY.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le débat sur la motion Francoeur s'est ouvert hier après-midi à la Chambre de Québec. — Il se continuera mardi prochain. — Discours de M. Francoeur. — Amendement proposé par le chef de l'Opposition. — Les libéraux n'acceptent pas cet amendement qui est une arme contre la conscription.

A la législature de Québec

Le débat sur la motion Francoeur s'est ouvert hier après-midi, à la législature de Québec, s'est ensuite ajourné et reprendra mardi, alors que sir Lomer Gouin fera connaître son opinion sur la motion.

MM. Francoeur, Arthur Sauvé, Athanase David, Hector Laporte et T. D. Bouchard ont parlé. Les opinions se sont divisées; les uns ont trouvé opportune, les autres inopportune, la motion Francoeur.

M. Francoeur, le père de la motion, a fait un discours long et documenté. Il a rappelé les attaques dirigées depuis trois ans contre Québec dans les journaux, comme l'"Orange Sentinel", le "Toronto News", le "Toronto World", le "Toronto Telegram", le "Manitoba Free Press", le "Winnipeg Telegram" et l'"Evening Journal" d'Ottawa. Il rappelle que ces journaux ont fait jusqu'à des appels à la guerre civile.

"Y a-t-il un homme ici, demande M. Francoeur, qui persistera à dire que nous devons ignorer ces attaques et accepter plus de colonies? Le seul crime de Québec est que cette province a interprété la constitution d'une autre manière que les autres provinces. La province de Québec a dénoncé certains actes qui, de son avis, étaient non seulement contraires au succès de la guerre et à la sauvegarde de l'Empire, mais en compromettaient le développement. Le seul crime de Québec a été que ses citoyens ont été par-dessus tout Canadiens, qu'ils pensaient nécessaire et urgent de développer leur pays dans les meilleurs intérêts de l'Empire et que, plus le Canada est prospère, plus il nous sera facile d'atteindre nos destinées. Nous avons seulement demandé que le peuple soit consulté avant l'application de la conscription."

"Nous croyons que le temps est venu de mettre un terme à ces querelles stériles ou d'en accepter les conséquences logiques. Aux détracteurs de Québec, cette motion signifie que, si la province est un embarras dans la Confédération, elle est prête à régler la question et prendre ses responsabilités.

"Jamais la province n'a désiré en venir à un tel résultat, mais elle n'a jamais non plus reculé devant la sacrifice quand son honneur était en jeu.

C'est par ces fières paroles que le député de Lotbinière a terminé son discours.

Un amendement de M. Sauvé

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a succédé à M. Francoeur. Il s'oppose à la séparation de Québec du reste de la Confédération, parce que cette séparation causerait un tort immense aux groupes français disséminés dans les provinces anglaises et serait un obstacle à leur survie comme entité ethnique.

M. Sauvé attribue à la loi de conscription toute l'amertume qui s'est élevée entre les deux races.

"J'ai été et je suis encore opposé à la conscription, non pas comme Canadien français, mais comme citoyen de ce pays, parce que je suis convaincu que cette mesure était et est de nature à paralyser notre production, ruiner nos jeunes organisations économiques, et que nous aurions pu mieux servir la cause qui nous est en travail à assurer aux Alliés cette surproduction que les gouvernements alliés réclament avec tant d'insistance."

M. Sauvé déclara ensuite que, si le premier ministre de la province de Québec était convaincu que la loi du Service Militaire et celle des Elections en temps de guerre étaient dirigées contre la province de Québec, celui-ci aurait dû demander au roi le rappel de ces lois et non permettre la discussion d'une motion destinée à tromper le peuple de la province et amoindrir le prestige des Canadiens français dans les autres provinces du Canada.

"N'est-ce pas le temps, demanda ensuite M. Sauvé, de savoir avec qui nous traitons et si nos hommes publiés sont réellement sincères? Nos pauvres compatriotes sont toujours les victimes d'une habile exploitation."

M. Sauvé lit ensuite un amendement à la motion Francoeur: "A cause de l'hostilité marquée qui s'est fait jour dans certaines têtes dirigeantes, dans les provinces situées à l'ouest de la capitale de notre pays, et des insultes publiées chaque jour dans les grands journaux qui forment et dirigent l'opinion publique dans ces provinces, et comme conséquence de l'attitude adverse adoptée par une écrasante majorité de la province de Québec et par un nombre considérable de citoyens des autres parties du pays, envers la loi du Service militaire de 1917 et des autres lois qui en résultent, cette province considère de son devoir, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie, qui devraient régner dans les différentes provinces de la Confédération canadienne, de s'adresser elle-même à Sa Majesté le Roi en conseil, pour lui demander, en vertu de la clause 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le rappel de la loi du Service Militaire 1917, cette loi étant la cause des différents entre les provinces, et mettant en péril les intérêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britannique, auquel nous sommes toujours des sujets loyaux."

L'attitude de sir Lomer Gouin

Avant de lire cet amendement, le chef de l'opposition a déclaré qu'il était allé présenter cet amendement à sir Lomer Gouin et que celui-ci l'avait refusé. Si cet amendement avait été présenté directement en Chambre, il n'aurait pas fallu chercher dans ce refus d'autre cause que le fait qu'un chef de gouvernement ne pouvait accepter un amendement de la part du chef de l'Opposition, cet amendement fut-il des mieux rédigés, des mieux pensés, des plus au point, comme l'est celui de M. Arthur Sauvé.

M. Arthur Sauvé a déclaré dans son discours qu'il voulait savoir si les chefs de la province de Québec étaient sincères. Il leur a donné là une occasion de prouver leur sincérité. L'amendement qu'il a proposé atteint la racine du mal. Nous ne voyons pas pourquoi cet amendement a été rejeté par les libéraux, si ceux-ci sont réellement opposés à la conscription.

On se rappelle les fières paroles prononcées par sir Lomer Gouin à Montréal, à plusieurs reprises. Sir Lomer Gouin, disant à Montréal, au banquet du notaire Wencheslas Lévesque, qu'aucun homme ne pouvait appliquer la loi de conscription, contre la volonté du peuple, voulait-il laisser entendre que lui, en tant que procureur-général de la province de Québec, devait faire une déclaration de "nolle prosequi" en faveur de tous ceux qui ne se soumettraient pas à la loi du Service Militaire? Voulaient-ils dire qu'il userait de ce moyen légal pour empêcher l'application de la loi du Service Militaire dans la province de Québec qui s'est montrée si anticonscriptionniste? Il faut trouver une signification aux paroles de sir Lomer Gouin.

Si ces paroles ne devaient être lancées que pour accroître la popularité de celui qui les prononçait ou pour affirmer le parti que cet homme représentait, il eût mieux valu que ces paroles n'eussent jamais été prononcées. Les actes valent beaucoup plus que les paroles. La seule arme qui restait entre les mains de la province de Québec, contre cette loi du Service Militaire, était un appel direct au roi d'Angleterre.

Les libéraux l'ont repoussée. Ils en porteront la conséquence et donneront raison à ceux qui ont toujours affirmé, pendant la campagne électorale et au prix de leur popularité, que le programme libéral offrait peu de garanties pour l'avenir et qu'il n'était qu'un moindre mal.

ment à la motion Francoeur: "A cause de l'hostilité marquée qui s'est fait jour dans certaines têtes dirigeantes, dans les provinces situées à l'ouest de la capitale de notre pays, et des insultes publiées chaque jour dans les grands journaux qui forment et dirigent l'opinion publique dans ces provinces, et comme conséquence de l'attitude adverse adoptée par une écrasante majorité de la province de Québec et par un nombre considérable de citoyens des autres parties du pays, envers la loi du Service militaire de 1917 et des autres lois qui en résultent, cette province considère de son devoir, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie, qui devraient régner dans les différentes provinces de la Confédération canadienne, de s'adresser elle-même à Sa Majesté le Roi en conseil, pour lui demander, en vertu de la clause 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le rappel de la loi du Service Militaire 1917, cette loi étant la cause des différents entre les provinces, et mettant en péril les intérêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britannique, auquel nous sommes toujours des sujets loyaux."

L'attitude de sir Lomer Gouin

Avant de lire cet amendement, le chef de l'opposition a déclaré qu'il était allé présenter cet amendement à sir Lomer Gouin et que celui-ci l'avait refusé. Si cet amendement avait été présenté directement en Chambre, il n'aurait pas fallu chercher dans ce refus d'autre cause que le fait qu'un chef de gouvernement ne pouvait accepter un amendement de la part du chef de l'Opposition, cet amendement fut-il des mieux rédigés, des mieux pensés, des plus au point, comme l'est celui de M. Arthur Sauvé.

M. Arthur Sauvé a déclaré dans son discours qu'il voulait savoir si les chefs de la province de Québec étaient sincères. Il leur a donné là une occasion de prouver leur sincérité. L'amendement qu'il a proposé atteint la racine du mal. Nous ne voyons pas pourquoi cet amendement a été rejeté par les libéraux, si ceux-ci sont réellement opposés à la conscription.

On se rappelle les fières paroles prononcées par sir Lomer Gouin à Montréal, à plusieurs reprises. Sir Lomer Gouin, disant à Montréal, au banquet du notaire Wencheslas Lévesque, qu'aucun homme ne pouvait appliquer la loi de conscription, contre la volonté du peuple, voulait-il laisser entendre que lui, en tant que procureur-général de la province de Québec, devait faire une déclaration de "nolle prosequi" en faveur de tous ceux qui ne se soumettraient pas à la loi du Service Militaire? Voulaient-ils dire qu'il userait de ce moyen légal pour empêcher l'application de la loi du Service Militaire dans la province de Québec qui s'est montrée si anticonscriptionniste? Il faut trouver une signification aux paroles de sir Lomer Gouin.

Si ces paroles ne devaient être lancées que pour accroître la popularité de celui qui les prononçait ou pour affirmer le parti que cet homme représentait, il eût mieux valu que ces paroles n'eussent jamais été prononcées. Les actes valent beaucoup plus que les paroles. La seule arme qui restait entre les mains de la province de Québec, contre cette loi du Service Militaire, était un appel direct au roi d'Angleterre.

Les libéraux l'ont repoussée. Ils en porteront la conséquence et donneront raison à ceux qui ont toujours affirmé, pendant la campagne électorale et au prix de leur popularité, que le programme libéral offrait peu de garanties pour l'avenir et qu'il n'était qu'un moindre mal.

Charles Gautier.

DESTROYERS PERDUS

Londres, 18. — L'Amirauté anglaise annonce la perte de deux destroyers au cours d'une violente tempête, mercredi soir. Les vaisseaux allèrent s'échouer sur la côte d'Ecosse et se brisèrent complètement. Tous les hommes à bord sont perdus, à l'exception d'un.

"N'est-ce pas le temps, demanda ensuite M. Sauvé, de savoir avec qui nous traitons et si nos hommes publiés sont réellement sincères? Nos pauvres compatriotes sont toujours les victimes d'une habile exploitation."

M. Sauvé lit ensuite un amendement à la motion Francoeur: "A cause de l'hostilité marquée qui s'est fait jour dans certaines têtes dirigeantes, dans les provinces situées à l'ouest de la capitale de notre pays, et des insultes publiées chaque jour dans les grands journaux qui forment et dirigent l'opinion publique dans ces provinces, et comme conséquence de l'attitude adverse adoptée par une écrasante majorité de la province de Québec et par un nombre considérable de citoyens des autres parties du pays, envers la loi du Service militaire de 1917 et des autres lois qui en résultent, cette province considère de son devoir, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie, qui devraient régner dans les différentes provinces de la Confédération canadienne, de s'adresser elle-même à Sa Majesté le Roi en conseil, pour lui demander, en vertu de la clause 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le rappel de la loi du Service Militaire 1917, cette loi étant la cause des différents entre les provinces, et mettant en péril les intérêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britannique, auquel nous sommes toujours des sujets loyaux."

L'attitude de sir Lomer Gouin

Avant de lire cet amendement, le chef de l'opposition a déclaré qu'il était allé présenter cet amendement à sir Lomer Gouin et que celui-ci l'avait refusé. Si cet amendement avait été présenté directement en Chambre, il n'aurait pas fallu chercher dans ce refus d'autre cause que le fait qu'un chef de gouvernement ne pouvait accepter un amendement de la part du chef de l'Opposition, cet amendement fut-il des mieux rédigés, des mieux pensés, des plus au point, comme l'est celui de M. Arthur Sauvé.

M. Arthur Sauvé a déclaré dans son discours qu'il voulait savoir si les chefs de la province de Québec étaient sincères. Il leur a donné là une occasion de prouver leur sincérité. L'amendement qu'il a proposé atteint la racine du mal. Nous ne voyons pas pourquoi cet amendement a été rejeté par les libéraux, si ceux-ci sont réellement opposés à la conscription.

On se rappelle les fières paroles prononcées par sir Lomer Gouin à Montréal, à plusieurs reprises. Sir Lomer Gouin, disant à Montréal, au banquet du notaire Wencheslas Lévesque, qu'aucun homme ne pouvait appliquer la loi de conscription, contre la volonté du peuple, voulait-il laisser entendre que lui, en tant que procureur-général de la province de Québec, devait faire une déclaration de "nolle prosequi" en faveur de tous ceux qui ne se soumettraient pas à la loi du Service Militaire? Voulaient-ils dire qu'il userait de ce moyen légal pour empêcher l'application de la loi du Service Militaire dans la province de Québec qui s'est montrée si anticonscriptionniste? Il faut trouver une signification aux paroles de sir Lomer Gouin.

Si ces paroles ne devaient être lancées que pour accroître la popularité de celui qui les prononçait ou pour affirmer le parti que cet homme représentait, il eût mieux valu que ces paroles n'eussent jamais été prononcées. Les actes valent beaucoup plus que les paroles. La seule arme qui restait entre les mains de la province de Québec, contre cette loi du Service Militaire, était un appel direct au roi d'Angleterre.

Les libéraux l'ont repoussée. Ils en porteront la conséquence et donneront raison à ceux qui ont toujours affirmé, pendant la campagne électorale et au prix de leur popularité, que le programme libéral offrait peu de garanties pour l'avenir et qu'il n'était qu'un moindre mal.

Charles Gautier.

DESTROYERS PERDUS

Londres, 18. — L'Amirauté anglaise annonce la perte de deux destroyers au cours d'une violente tempête, mercredi soir. Les vaisseaux allèrent s'échouer sur la côte d'Ecosse et se brisèrent complètement. Tous les hommes à bord sont perdus, à l'exception d'un.

DANS LE MONDE SPORTIF

FRED FULTON EST LE PLUS FORT ASPIRANT AU CHAMPIONNAT POIDS-LOURDS

Le gars du Minnesota réclame le championnat, puisque Jess Willard fait sourde-oreille à ses nombreux défis. Quoiqu'il soit le meilleur des hommes de sa classe, il est loin d'être une merveille. — Il n'a rencontré que des citoyens de calibre inférieur au cours de l'année qui vient de s'écouler. — Les raisons de Jess. — La popularité des poids-légers.

Fred Fulton, qui désire ardemment se voir reconstruire comme champion poids-lourd de l'univers, à la boxe, croit avoir trouvé le moyen de raffermir ses prétentions au titre en question.

Au cours de l'année qui prend fin, Fred a lancé régulièrement deux ou trois défis par semaine à Jess Willard, le champion, mais tous sont demeurés sans réponse. Or, Fulton, qui a disputé de "Thames" Langston, Carlos Morris et de plusieurs autres étoiles d'un ordre inférieur, a signifié son intention de réclamer le championnat, si Willard ne lui répond pas immédiatement.

Réclamer n'importe quel honneur, dans les sports, et en être reconnu comme le possesseur, sont deux choses bien différentes. Il en dépend d'abord beaucoup de la manière de voir du public sportif, et son opinion, dans le cas de Fulton, sera sûrement partagée.

Fulton le seul fort aspirant

Le gars du Minnesota est le plus fort challenger, chez les poids-lourds mais il est loin d'être une merveille de l'arène. De fait, comme pugiliste, il est peut-être le plus habile crépuscule qu'ait jamais produit son Etat natal, ce qui ne lui donnera pas grand-chose dans le monde du "manly art".

Cependant, il n'en est pas moins vrai que Fulton est le meilleur de tous les hommes de sa division, Willard excepté, et que cela comptera pour beaucoup, lorsqu'il s'agira de donner un adversaire à Jess, pourvu que celui-ci se décide à retourner dans l'arène.

La rencontre Canadiens-Bleus ne sera pas une affaire de saison

Montréal 17. — Les joueurs du Canadien se promettent de rendre avec usure aux gens de Toronto toutes les mières que ces derniers leur ont faites lors des deux dernières journées de cette saison dans la Ville Jaune.

Lalonde et ses camarades ont eu toutes sortes de vexations, d'injustices et de brutalité à subir dans les deux parties qu'ils ont jouées à Toronto, mais ils déclarent que rien de cela n'est perdu et que tout sera richement rendu.

La partie de samedi, au Jubilé entre le Canadien et le Toronto, promet des émotions et des sensations. Les joueurs du Canadien sont convaincus qu'il n'y a rien à gagner à tout endurer sans rien dire et sans chercher à rendre à qu'on leur fait.

Les sont convaincus que le meilleur moyen de se faire respecter et de se faire traiter avec justice est de rendre à leurs adversaires les misères que ces derniers leur ont faites. Tant pis pour le Toronto qui a commencé.

Comme on le sait, le capitaine Randall est l'un des joueurs les plus rudes du Toronto et il se fait immanquablement capoter du jeu à chaque partie, chaque fois du moins qu'il joue en dehors de Toronto. Il provoque ordinairement ses adversaires et il injurie ensuite les arbitres lorsqu'ils ont l'audace de le punir. Avec un pareil exemple, ses hommes ne se font pas scrupule de rouvoyer et de brutaliser leurs adversaires. Ils feront bien cependant d'y penser à deux fois samedi soir avant de se porter à des abus. Ils pourraient le regretter.

Les Habitants sont fêtés par leurs amis

Montréal 17. — L'on a tué hier l'ours gras pour les joueurs du Canadien. M. Dominique Masson jr. sportsman bien connu d'Hochelega, avait capturé l'ours le 17 décembre dernier et bien nourri était devenu très gras et bien content des jours heureux.

Hier, M. Masson décida de le faire abattre et d'organiser un festin pour les joueurs du Canadien. Une invitation fut envoyée aux champions et elle fut acceptée sur le champ.

Le midi, après leur pratique au Jubilé, Lalonde et ses camarades se rendaient au Café Joffre, à Maisonneuve, où ils furent reçus par M. Masson et par Jack Laviolette, gérant de l'établissement qui leur firent servir un succulent filet d'ours. George Kennedy, gérant du Canadien, Nap Derval, son assistant, et Lucien Rippeol, gérant du Jubilé, assistaient aussi à cette fête intime.

Aberdeens pourraient avoir de la peine, demain

La principale partie au programme de la ligue de la Cité demain soir sera la bataille Aberdeen-Hull Canadien. Ces messieurs viendront aux prises vers les 8 h 15 et tout fait entendre que la lutte sentimentale de samedi dernier contre Munitions passera dans le domaine des rêves.

Les Munitions sont en tête du classement, mais une conversation de quelques secondes avec Orangistes fera comprendre que cette troupe n'encaisse pas sa défaite avec la vaillance sans cric "Ho done". Après leur brillant succès contre Royal, samedi dernier, les jaunes sont convaincus qu'ils partent eux. Il n'y a pas grand-chose dans l'organisation frère Frank Plant.

S'il nous est permis une remarque, nous attirerons l'attention du public sur le fait que le Hull Canadien aura un inconvénient de taille à l'oeuvre d'ici vingt-quatre heures.

Le travail du Hull, depuis une

Prétentions de Willard

Un grand nombre de sportsmen qui se tiennent au courant des choses qui leur sont chères sont convaincus que Willard ne veut plus se battre. Il est obligé, à cause de la guerre, d'accorder une grande attention à son cirque, ce qui représente passablement de soucis, et d'un autre côté, il serait forcé, pour se mettre en forme, de s'entraîner ferme durant trois ou quatre mois.

Or, l'on est d'avis qu'il ne pourrait se résoudre à confier le premier à d'autres mains, pas plus qu'à s'imposer force exercices d'entraînement.

Poids-légers populaires

Cependant, des rumeurs en circulation depuis quelque temps, veulent que le "cow-boy" géant soit à préparer secrètement sa rentrée dans l'arène, qu'il passe l'hiver à se remettre en forme, ce qui est une lourde tâche pour un homme qui dépense de quelque quatre-vingts livres son poids normal, enfin, que le printemps arrivé, il sera prêt à écouter les suppliques des promoteurs à l'effet d'accepter un match dans la défense de son titre. Il paraît également qu'il serait lui-même le promoteur de l'assaut.

Mais tous ces bruits ont été reçus avec un grain de sel, par les promoteurs de l'Est du pays. Ils leur accordent à peu près autant d'attention que la population de Timbuctou en ce qui concerne le suffrage féminin. Le fait est que l'Est perd de nouveau son intérêt dans les poids-lourds pour le reporter sur les "bugs" plus légers.

Si Calder persiste à faire Torsion, il pourrait s'attirer des désagréments. Avant de sévir contre les Canadiens, il pourrait fort bien jeter un oeil sur les crimes du Toronto et laisser de côté les péchés des autres clubs. Les Bleus devraient être au bagne.

On se demande comment Calder peut tolérer des actes de folie de la part de Randall, le capitaine du club à Querrie Randall est comme tous les gens de Bocheville. Il n'a pas l'instinct sportif. Son cri de guerre est "get him, tuez le!".

Il a voulu démantibuler Couture à Toronto, mais l'Habitant a menacé de l'exterminer et la police a voulu le couper Couture.

À Ottawa, il a délibérément attaqué Harry Hyland et Harry lui a administré une raclée qui a étendu la brute sur le carreau. Pour revanche, Randall s'est livré à une attaque que

Le plaisir du Canadien commencera demain soir, avec Viou dans les buts Goderie et Girouard sur la défense Fortier, Tessier, Saragagan et Gatton, sur l'attaque, les Aberdeens auront à se démener s'ils veulent gagner.

La première partie commencera à 8 heures. Rayol Canadien et Ste. Bridgide font à l'assommoir de grand cœur. Les Saints de Father Mac comptent rosser les champions. Nous disons qu'ils ont encore un calcul à faire.

Résultats chez les Marchands

NATIONAL DRUG
S. Macpherson .. 142 134 141-417
L. O'Brien .. 203 134 150-487
B. Kennedy .. 176 147 133-411
J. E. Davies .. 136 170 176-482
Total .. 657 585 605-1847

MURPHY-GAMBLE
H. Bogart .. 151 192 146-489
P. Auger .. 117 134 144-395
B. Lucas .. 134 203 132-469
P. Grace .. 176 147 142-465
Total .. 578 676 564-1718
National Drug gagne 2 séries

KETCHUM
A. Houser .. 151 146 159-456
G. Henzell .. 114 727 138-379
W. O'Hara .. 150 190 165-114
G. Easdale .. 147 169 185-501
Total .. 562 641 647-1850

L. N. POULIN
L. Charbonneau .. 164 134 133-431
W. Chabot .. 159 144 169-472
Ketchum gagne 3 par défaut.

Résultats dans la ligue Intermédiaire

SENATEURS
Brooks .. 169 164 141-474
Smith .. 169 200 161-520
Whitely .. 176 133 150-459
Carkner .. 140 199 199-538
Tanner .. 212 173 154-529
Total .. 866 869 805-2540

Y M C A
Dobbie .. 145 158 183-456
Thurlow .. 131 200 187-526
Fisher .. 120 165 102-387
Sierolski .. 143 157 156-456
Gough .. 183 181 153-517
Total .. 712 861 791-2374
Senateurs gagne 3 séries.

RAMBLERS
Gibson .. 201 119 154-474
Ruthsky .. 140 150 160-450
Welton .. 179 182 165-516
Doyle .. 222 161 191-574
Bogey .. 165 190 149-504
Total .. 907 802 809-2518

NEWSY LALONDE DETREMINER A RESISTER AUX PRETENTIONS DU PRESIDENT CALDER

Le capitaine du Canadien annonce qu'il n'a pas l'intention de déboursier plus de \$15.00 pour son délit de samedi dernier. — Les règlements, prétend-on, ne stipulent que ce montant. — Ottawa peut causer des ennuis aux deux plus fortes équipes. — Lajoie demandé à Cleveland. — Canadien ici lundi.

Le président Calder de la N.H.L. s'aperçut que tout n'est pas rose dans la conduite d'une organisation de goret professionnel. Le mauvais esprit qui semblait ériger entre les joueurs des trois clubs du cirque lui causera des ennuis multiples d'ici la fin de la saison.

Newsy Lalonde ouvre le feu en refusant de cracher l'amende imposée par Calder pour son délit de samedi dernier. On sait qu'au cours de la rencontre Ottawa Canadien à Montréal, Newsy et Cy Denneny se tapochèrent comme il convient de le faire en temps de guerre.

Cy encaissa une fine magistrale et les amendes s'amènent. Lalonde reçut une note de \$25 et Cy de \$15. Le capitaine des Habitants refuse de s'exécuter parce que le président, d'après les règlements de la Ligue peut lui glisser un billet doux de \$15 et pas plus.

Newsy paiera \$15, mais jamais le quart de cent dollars et on déclare au Jubilé que Calder peut se le tenir pour dit. Le président est furieux, il prétend que l'attaque de Newsy était ce qu'il y eut de plus brutal dans les années de 1917-18 et qu'il faut être sévère.

Si Calder persiste à faire Torsion, il pourrait s'attirer des désagréments. Avant de sévir contre les Canadiens, il pourrait fort bien jeter un oeil sur les crimes du Toronto et laisser de côté les péchés des autres clubs. Les Bleus devraient être au bagne.

On se demande comment Calder peut tolérer des actes de folie de la part de Randall, le capitaine du club à Querrie Randall est comme tous les gens de Bocheville. Il n'a pas l'instinct sportif. Son cri de guerre est "get him, tuez le!".

Il a voulu démantibuler Couture à Toronto, mais l'Habitant a menacé de l'exterminer et la police a voulu le couper Couture.

À Ottawa, il a délibérément attaqué Harry Hyland et Harry lui a administré une raclée qui a étendu la brute sur le carreau. Pour revanche, Randall s'est livré à une attaque que

Le plaisir du Canadien commencera demain soir, avec Viou dans les buts Goderie et Girouard sur la défense Fortier, Tessier, Saragagan et Gatton, sur l'attaque, les Aberdeens auront à se démener s'ils veulent gagner.

La première partie commencera à 8 heures. Rayol Canadien et Ste. Bridgide font à l'assommoir de grand cœur. Les Saints de Father Mac comptent rosser les champions. Nous disons qu'ils ont encore un calcul à faire.

Résultats dans le Service Civil

BLOC DE L'EST
Gaul .. 118 156 187-461
Bradford .. 187 183 183-553
Coffin .. 168 150 192-524
Artz .. 214 210 222-646
Langton .. 149 195 177-521
Dawson .. 154 169 199-522
Total .. 990 1063 1160-3213

OBSERVATOIRE No 2
McDiarmid .. 140 189 182-511
Kihl .. 160 190 139-489
Swinburn .. 141 149 171-461
M. Dennis .. 153 133 184-470
McTavish .. 181 100-502
C. Dennis .. 143 179 160-482
Total .. 898 1021 996-2915
Bloc de l'Est gagent 3 séries.

INTERIEUR No. 2
Groulx .. 181 181 163-525
Stanford .. 188 190 147-525
Charron .. 140 184 192-516
Rogers .. 170 179 236-585
Tevins .. 144 171 204-519
Gillespie .. 171 220 194-585
Total .. 994 1125 1136-3255

BUREAU
Foran .. 161 226 194-581
Pain .. 169 215 188-512
Lussier .. 166 144 195-505
Belcorde .. 199 166 188-563
Buckley .. 216 182 165-563
Brooks .. 196 203 182-581
Total .. 1117 1136 1062-3306
Bureau gagne 2 séries.

Le club Matthews-Blackwell, Ottawa aimerait à rencontrer le club Le Droit dans une partie de goret jouée à la patinoire et à la date de votre choix, s'adresser à J. LeBlanc. Téléphone R. 489-930.

Avant de répondre à ce défi, nous aimerions savoir si les gars du Matthews sont assurés et s'ils redoutent la mort ou l'hospital.

Nous consulterons nos chevaliers et s'ils sont en condition, nous nous ferons un plaisir de tomber sur la croupe des jambons jusqu'à nouvel ordre.

STE-ANNE D'YAMACHICHE

Depuis janvier, à Yamachiche, comme partout ailleurs, je crois, le froid se fait rigoureusement sentir. Plusieurs fois cependant, le temps s'est adouci et le froid faisait place à d'affreuses tempêtes de neige, lesquelles, aussitôt finies, étaient remplacées par l'intensité d'un froid toujours croissant. Malgré cette rude température, les coutumes ordinaires du premier mois n'ont pas cessé.

M. l'abbé N. Caron, curé, et M. l'abbé H. Bourassa, vicaire, firent la visite habituelle; contrairement aux années passées, M. le curé a jugé bien de remettre la visite dans la campagne au commencement de l'été, à cause de la rigueur du froid et des mauvais chemins.

M. l'abbé Bourassa, vicaire, sera absent pendant quelques jours, pour prêter son concours aux fêtes de Louiseville, à l'occasion des Quarante Heures.

Nous attendons prochainement la visite du Rév. Père Pierre, franciscain, pour la revue du Tiers-Ordre.

La sollicitation des Enfants de Marie, depuis mercredi dernier, a lieu à l'église paroissiale, à 4 heures de l'après-midi, le Rosaire chanté, en faveur de la paix. Les fidèles anxieux de voir la fin des hostilités, qui coûtent tant de pleurs et tant de sang, se rendent en foule prier la Mère de Dieu.

M. l'abbé A. Bellemare, prêtre retiré à Nicolet, et M. l'abbé E. Bellemare, curé de Batiscan, étaient de passage à Yamachiche chez leur frère, M. Gaspard Bellemare.

On annonce pour le 24 janvier une partie de whist au profit de l'hospice Sainte-Anne.

Jeu dernier, Mme Gustave Milot réunissait chez elle ses parents et ses amis pour une partie de whist. Nombreux furent les invités, qui se rendirent avec plaisir. De beaux prix ont été offerts. Ce fut une soirée charmante, interrompue par un succulent goûter auquel tous firent honneur. Après le goûter, l'on s'amusa si bien qu'il était tard quand on se sépara, enchanté d'avoir passé là de si agréables moments. Les invités acceptèrent joyeusement la gracieuse invitation de Mme A. Desautels, qui se trouvait présente, pour une nouvelle réunion, qui se donna chez elle, dimanche dernier.

Le 9 janvier dernier avait lieu

COURRIERS DE PROVINCES

STE-ANNE D'YAMACHICHE

Depuis janvier, à Yamachiche, comme partout ailleurs, je crois, le froid se fait rigoureusement sentir. Plusieurs fois cependant, le temps s'est adouci et le froid faisait place à d'affreuses tempêtes de neige, lesquelles, aussitôt finies, étaient remplacées par l'intensité d'un froid toujours croissant. Malgré cette rude température, les coutumes ordinaires du premier mois n'ont pas cessé.

M. l'abbé N. Caron, curé, et M. l'abbé H. Bourassa, vicaire, firent la visite habituelle; contrairement aux années passées, M. le curé a jugé bien de remettre la visite dans la campagne au commencement de l'été, à cause de la rigueur du froid et des mauvais chemins.

M. l'abbé Bourassa, vicaire, sera absent pendant quelques jours, pour prêter son concours aux fêtes de Louiseville, à l'occasion des Quarante Heures.

Nous attendons prochainement la visite du Rév. Père Pierre, franciscain, pour la revue du Tiers-Ordre.

La sollicitation des Enfants de Marie, depuis mercredi dernier, a lieu à l'église paroissiale, à 4 heures de l'après-midi, le Rosaire chanté, en faveur de la paix. Les fidèles anxieux de voir la fin des hostilités, qui coûtent tant de pleurs et tant de sang, se rendent en foule prier la Mère de Dieu.

M. l'abbé A. Bellemare, prêtre retiré à Nicolet, et M. l'abbé E. Bellemare, curé de Batiscan, étaient de passage à Yamachiche chez leur frère, M. Gaspard Bellemare.

On annonce pour le 24 janvier une partie de whist au profit de l'hospice Sainte-Anne.

Jeu dernier, Mme Gustave Milot réunissait chez elle ses parents et ses amis pour une partie de whist. Nombreux furent les invités, qui se rendirent avec plaisir. De beaux prix ont été offerts. Ce fut une soirée charmante, interrompue par un succulent goûter auquel tous firent honneur. Après le goûter, l'on s'amusa si bien qu'il était tard quand on se sépara, enchanté d'avoir passé là de si agréables moments. Les invités acceptèrent joyeusement la gracieuse invitation de Mme A. Desautels, qui se trouvait présente, pour une nouvelle réunion, qui se donna chez elle, dimanche dernier.

Le 9 janvier dernier avait lieu

Yamachiche les élections municipales. Le résultat semble avoir donné un contentement général. MM. Jos. Marcotte, D. Descoiteaux et M. le Dr A. Bellemare furent élus conseillers, en remplacement de MM. H. Lajoie, J. Milot et D. Villemure.

Mlle Jeanne Vaillancourt, de Lachenaie, était de passage chez son oncle M. Durocher, ces jours derniers.

Mlle Lucile Descoiteaux est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières, chez sa soeur, Mme A. LeSueur.

Lita. HANMER

14 janvier.

Election municipale

Elle a eu lieu avec une tranquillité exceptionnelle cette année, car tous furent acclamés comme suit: Maire: M. O. Dubois. Conseillers: MM. J.-B. LaFontaine, P. Dubois, J. Pharaud, J. Lalonde, Sec.-trés.: M. Nap. Lepage.

Aux nouveaux administrateurs de notre municipalité nous souhaitons beaucoup de succès.

Décès

Le 11 janvier s'est éteint d'un coup de nos vieux paroissiens, M. J. Martel. Aux nombreux parents affligés, nous offrons nos plus sincères condoléances.

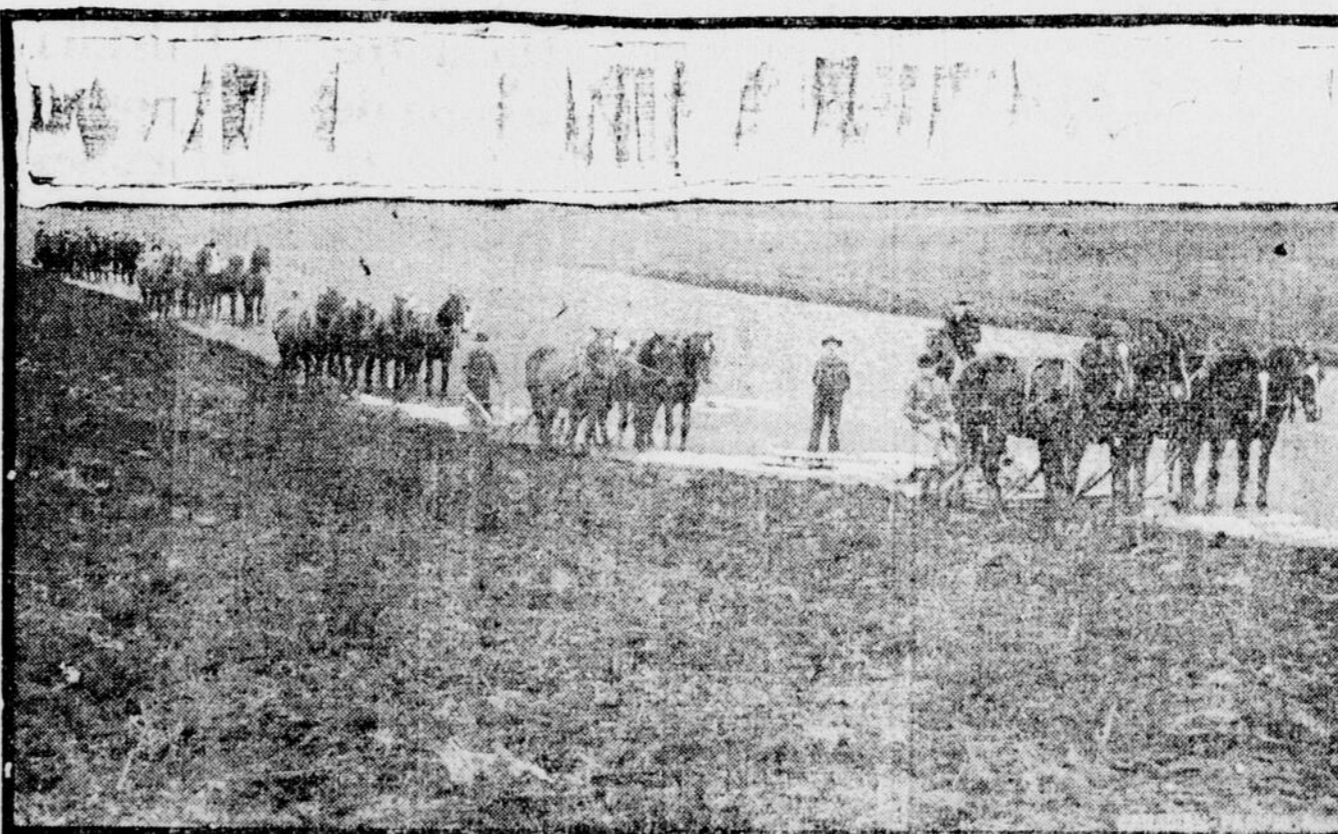
Naissance

M. et Mme Moïse Pharaud, un fils baptisé J.-Nap.-Omer-Aurèle. Parrain et marraine: M. et Mme Alp. Quessel, oncle et tante de l'enfant.

Marcelle.

TAROL GUERIT RHUMES TOUX BRONCHITES COQUELUCHE GRIPPE EN VENTE PARTOUT Dr Ed. Morin & Cie, Ltd. Québec, Can.

On Prépare la Prochaine Récolte



On a remarqué une grande activité dans les prairies de l'ouest au cours de l'automne qui visait de se terminer et il est maintenant avéré qu'il s'est fait plus de labours durant cette dernière saison, qu'on l'avait supposé tout d'abord. Ceux qui ont traversé ces provinces, même tard en novembre, ont pu voir par eux-mêmes les cultivateurs encore à l'oeuvre, soit avec les chevaux ou à l'aide de charrues à vapeur, retournant activement la croûte de leurs champs, en vue des prochaines semailles. En certains endroits, on a même employé des équipes de jour et de nuit pour hâter le travail, et quoique l'on n'ait pu encore se procurer aucun chiffre exact sur la superficie de terrain prêt à être mis en culture au printemps prochain, il est évident qu'il y aura une augmentation sur l'an dernier. Des personnes fort au courant de la situation en Saskatchewan, estiment que dans cette province, les labours d'automne dépasseront de 60 pour cent ceux de 1916. Dans l'Alberta, l'augmentation sera approximativement de 50 pour cent sur l'an dernier, tandis qu'au Manitoba, on s'attend aussi à d'excellents résultats à cause d'efforts qu'ont faits les fermiers pour augmenter leur production.

Les fermiers de l'ouest canadien ont été grandement secondés dans leur travail par la température favorable qui s'est prolongée pratiquement jusqu'à la fin de novembre. Ceux qui s'imaginent que durant dix mois de l'année, le climat de ces provinces est comparable à celui des régions arctiques, seront sans doute surpris de lire que pendant le mois de novembre 1917, le minimum favorable qui s'est prolongé pratiquement jusqu'à la fin de novembre. Ceux qui s'imaginent que durant dix mois de l'année, le climat de ces provinces est comparable à celui des régions arctiques, seront sans doute surpris de lire que pendant le mois de novembre 1917, le minimum favorable qui s'est prolongé pratiquement jusqu'à la fin de novembre. Ceux qui s'imaginent que durant dix mois de l'année, le climat de ces provinces est comparable à celui des régions arctiques, seront sans doute surpris de lire que pendant le mois de novembre 1917, le minimum favorable qui s'est prolongé pratiquement jusqu'à la fin de novembre.

La classe agricole de l'ouest, que l'excédente température n'a pas été la seule cause du beau travail qu'elle a accompli, car dans le passé, on a aussi eu des mois au-dessus, tandis que la maximum a atteint 55 degrés. Le soleil s'est montré presque continuellement, de sorte que les cultivateurs ont eu tous les avantages pour prolonger leurs travaux de champs. Il faut dire cependant à l'honneur de

CARTES D'AFFAIRES

"LA SAUVEGARDE"

Compagnie d'Assurance-Vie. Une compagnie puissante et entreprenante. Agents demandés pour Ontario et les Comtés de Wright et Pontiac. S. AUBRY, Gérant. EDIFICE BANQUE NATIONALE. Tél.: Queen 4060 — OTTAWA

N. Poirier & Fils

Entrepreneurs-Généralistes. 193, rue Cathcart - Ottawa. Tél. Rideau 2011. 28-8-17-4

CUNNINGHAM

viz QUALITE Boulanger et Confiseur. TEL. RID. 1868 ou 1861. 28-8-17-3m

COLLECTIONS

Selaire, Loyer, Billets, Jugements, et Réclamations de toute nature collectées au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile Vanier, Dept. "H", 15 St. Jacques, Montréal. 9-10-17-6m

Cheveux et Perrupes

Mesdames, Mesdemoiselles, Je garantis qu'avec les peignées de vos cheveux, je peux vous faire de magnifiques tresses pour \$1.50, sous le plus court délai. Réparations de tous genres dans les perrupes. Ecrire ou s'adresser à FELIX CHEVALIER. 178, St-Rédempteur. Tél. Q. 7073. 27-7-17-13

La Cie Gauthier, Ltée

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs. Service d'ambulance et voitures privées. 259 rue St-Patrice. Tél. R. 804. 20-3-17-13

Mme de La Mirande

Dermatologiste Brevetée. Poils follets, signes et verrues enlevés à l'aiguille électrique. 256 rue Bank. Tél. Queen 5646. 8-10-17-3m

J. B. Arial

Ferblantier, Plombier, Couvreur. Installation d'appareils de chauffage. 160, rue Water, Ottawa. Tél. Rideau 1216. 25-9-17-3

Dr J. Lorenzo Lamy

Médecin-Chirurgien. Heures de consultation: 2 à 4 p.m., et 7 à 9 p.m. 169 RUE ST-PATRICE. Tél. R. 3666. 8-10-17-3m

Dr R. Chevrier

188 AVENUE DALY. Spécialité: Chirurgie Abdominale. Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tél. Rideau 796. 8-10-17-3m

Dr Gaston Morin

Des Hôpitaux de Paris, Londres, Vienne et New-York. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: A Ottawa, 1 à 5 p.m., tous les jours, 7 à 8 p.m., mardi, mercredi, vendredi et samedi. A Hull, 9 à 9 p.m., lundi et jeudi. 105, RUE RIDEAU, OTTAWA. Tél. Rideau 819. 27-8-17-3

Dr J. T. COUPAL

Chirurgien-dentiste. 307, rue D'Arrouaise - Ottawa. APPARTEMENTS GAULIN. Téléphone: Rideau 2906. 1-11-16-13

Dr Ernest Couture

Médecin-Chirurgien. Tél. R. 2941. 591, rue St-Patrice. A Hull: Tél. Queen 4224. 3-11-17-3

Alfred E. Lussier

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC. Commissaire pour l'Ontario et Québec. Argent à prêter. Edifice Matthews, 91 rue RIDEAU. Angle de la rue Mosgrove, Ottawa, Ont. Tél. Rideau 756. 8-10-17-3m

Belcourt, Ritchie, Chevrier & Leduc

Avocats, Procureurs et Notaires pour Ontario. Belcourt, Chevrier & Leduc. Avocats pour Québec. ARGENT A PRETER. Edifice Banque Nationale, Ottawa, Ont. Tél. Queen 503-504. 9-11-16-13

Séguin & Sauvé

Successors de Vincent et Séguin. AVOCATS et NOTAIRES. Argent à prêter. Etude: 18 RUE RIDEAU, Edifice de La Banque Nationale. Tél. Q. 1196. 1-11-16-13

J. Noël Beauchamp, B.C.L.

AVOCAT ET PROCUREUR. 163, rue Principale. Hull, Qué. 27-7-17-3m

Nouvelles de Hull

ENTRE AMIS

M. X... candidat, rencontre sur la rue Principale l'un de nos bons ouvriers qui fut dans son jeune âge le compagnon de classe du candidat. Souvent ils eurent l'occasion de se voir, mais jamais M. X... n'a usé son chapeau à le saluer.

Hier, M. X... le voyant venir sur le côté opposé de la rue, se porte à sa rencontre, l'aborde le sourire aux lèvres, lui souhaite le bonjour en lui donnant une chaleureuse poignée de main et sans plus tarder il lui demande de ne pas l'oublier lundi prochain. Non, mon cher X... ne craint rien je n'ai pas oublié ce que tu as dit et ce que tu as fait contre la prohibition au printemps dernier, je n'oublie pas ce que tu fais à l'heure actuelle et je n'oublierai pas lundi prochain d'enregistrer mon vote

contenir toi, et j'espère que tous les hommes de ma condition en feront autant. Bonjour! Bonjour!

FUNERAILLES

Jeuudi matin à l'église Notre-Dame avaient lieu les funérailles de M. C. Montreuil. Le service funéraire fut chanté par le R. P. Bois-souneault, O.M.I.

Les porteurs étaient: M. C. Latreille, H. Frénette, J. Michon, J. B. Laroche, N. Ledue, J. Viau, J. Arbique, C. Poulin.

Conduisaient le deuil: J. Montreuil, frère du défunt; son beau-père F. Désormeaux, ses beaux-frères L. et G. Desormeaux.

Faisaient partie du cortège funéraire: E. Pilon, W. Poupard, C. Stafford, F. Brazeau, C. Whissel, Jos. et Louis Richer, J. Massé, E. Dupont, G. Montpetit, F. Cousi-

neau, J. Martel, C. Charron etc., etc.

APRES L'ASSEMBLEE DU 2

Joseph—Tu me dis qu'il faut voter pour le Dr Archambault, mais pourquoi y tiens-tu si fortement? Paul—Parce qu'il est un homme poli, affable, honnête.

2o Parce qu'il a la compétence voulue pour administrer les affaires municipales avec économie.

3o Parce qu'il est en faveur de la création d'une école technique pour nos jeunes ouvriers.

Joseph—C'est bien! c'est pour lui que je voterai.

Paul—Ecoule!

Joseph—Comment ce n'est pas tout encore?

Paul—4o Parce qu'il est pour la diminution des taxes des assurances contre l'incendie.

5o Parce qu'il est pour l'établissement de nouvelles industries.

6o Parce qu'il est pour la mise en vigueur du règlement de prohibition.

Joseph—Suffit! Suffit! Sois assuré que c'est à deux mains que je

voterai pour lui et à tous mes amis, je dirai: Votez pour le Dr Archambault.

DANS LE No 5

Hier soir, fut tenue une assemblée contradictoire par les candidats à l'échevinage du quartier No 5. M. Alphonse Raymond présidait. MM. Lambert et Chénier firent la discussion d'une manière courtoise et rendirent compte de l'administration de leur dernier terme d'office à l'hôtel de ville. Les auditeurs furent satisfaits de ce qu'ils entendirent et seront mieux préparés à remplir leur devoir d'électeurs.

EUCBRE

M. O. Guénette, secrétaire de l'association Notre-Dame nous transmet le rapport indiquant les cinq premiers du concours de eucbre pour les parties et les points.

Parties			
	P. J.	G.	P. P. C.
1—A. Aubry	3	19	11—633
2—E. H. Laflamme	4	24	16—600
3—G. Auger	4	24	16—600

4—N. Gagnon 2 12 8—600
5—N. Dupuis 4 23 17—575
P. J. Points
1—E. H. Laflamme 4 132
2—G. Auger 4 114
3—E. St-Louis 2 57
4—A. Aubry 3 85
5—N. Dupuis 4 102
Les membres ne doivent pas oublier que la cinquième partie aura lieu, dimanche le 29 janvier prochain.

PERSONNEL

Nous apprenons avec plaisir que M. L. Raymond se remet heureusement de l'indisposition qui le retenait à sa chambre depuis quelques jours.

LETRE D'UN OUVRIER

Il se fait actuellement un grand travail dans chaque quartier pour les élections municipales. Tous les électeurs ont hâte de voir arriver la journée de lundi pour aller enregistrer leur vote, d'abord pour le maire prohibitionniste et qui l'a toujours été, et ensuite pour un des candidats à l'échevinat prêt à

l'appuyer. D'après ce qu'il nous a été donné de voir et d'entendre, la très-grande majorité des électeurs se propose de voter pour de franchises et loyaux prohibitionnistes, qui ont toujours combattu pour la prohibition et pour la prohibition appliquée spécialement à la ville de Hull: celle que nous avons votée en avril et mai derniers.

Quant à l'abolition des distilleries et des brasseries exigée par la plus que parfaite prohibition de M. Chénier, cela ne nous regarde pas. Dans l'élection actuelle, le gouvernement fédéral veut les abolir, non pas seulement pour toujours, nous applaudirons des deux mains. En attendant ces bonnes mesures du gouvernement d'union que tous les électeurs, hommes et femmes, voteront pour les candidats qui sont pour la prohibition telle que votée à Hull, au printemps dernier.

Allons, MM. les anciens antiprohibitionnistes ne soyez pas si scrupuleux! Dites-nous tout simplement si vous êtes en faveur de la stricte mise en vigueur du règle-

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Tou-jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

ment de prohibition tel que voté en avril dernier oui ou non?

Si nous pouvons juger par ceux qui vous entourent, vous suivez et vous protégez, parce que vous avez déclaré à la nomination, il ne semble pas que vous soyez en faveur de la prohibition plus que vous ne l'étiez l'an dernier! Nous aimerions avoir des déclarations formelles. Pour ne parler que de deux quartiers, si vous voulez vous renseigner sur la vraie prohibition pour laquelle nous combattons, allez consulter M. Félix Legault du quartier No 2, et M. Oscar Thériault du quartier No 4. Ces deux braves qui ont combattu les antiprohibitionnistes en tout temps et surtout aux élections de l'an dernier.

(Suite à la 4ème page.)

Au Magasin Rea Heures du Magasin 8.30 à 6.00 **Au Magasin Rea** Téléphone Queen 5040 **Au Magasin Rea**

Un Demi-Million de Dollars

De Marchandises à Sacrifier au Magasin A. E. REA

Dans ces temps où la marchandise est si rare et les prix proportionnellement élevés, cette vente est réellement une aubaine pour les citoyens d'Ottawa et des environs. Pensez-y bien!! L'un des Magasins à rayons les plus importants du Canada, en train d'écouler ses vastes assortiments, ses rayons chargés de belle et bonne marchandise pour la valeur d'un demi-million de dollars. Tout doit être sacrifié et sans délai. Voyez cet espace tous les jours. Visitez notre magasin fréquemment.

Gants de Dames

Un lot mélangé de 63 paires de gants de dames, suède gris, lesquels ont été quelque peu salis durant les jours affairés des fêtes. Valant \$1.50, \$1.75 et \$2.00. Prix d'écoulement, tant qu'il y en aura.

99c

Gants en chevreau français — 112 paires

Blan et tan. Deux boutons-pression. Très bien faits. Ligne de pointures complète. Valant régulièrement \$1.75. **\$1.25**

Gants en chamoisette lavable pour dames

Ces gants se lavent parfaitement bien. **\$1.00**

—Au rez-de-chaussée

Nouvelles à propos d'Economie pour Hommes et Garçonnetts

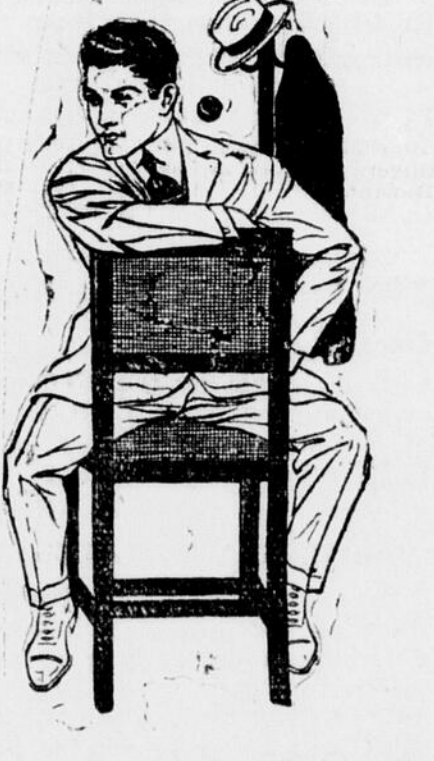
Cette vente d'écoulement diminue d'avantage les prix déjà bas dans les hardes pour hommes et garçonnet, et de plus, offre aux hommes et aux garçonnet qui en profiteront l'occasion d'éviter "l'inévitable hausse" — et une grande aussi — laquelle se reflétera dans les prix de la saison prochaine.

Lisez soigneusement les occasions suivantes.

Habits pour hommes
Un groupe de 25 complets faits en tweeds anglais et en estames de bonne qualité. Jolis modèles, beaux patrons. Mais les lignes sont désas-sorties, c'est pourquoi nous vendrons ces complets de \$20.00, \$22.50 et \$25 au prix d'écoulement **\$14.75**

Un autre Groupe de Paletots
Paletots en tweed, valant jusqu'à \$15. Etiquetés, pour cette vente d'écoulement **\$6.95**

Paletots pour Hommes
En drap chinchilla, chaud, durable. Bleu et gris. Ont un collet châle. Prix régulier: \$15 et \$16.50. Prix d'écoulement **\$11.95**



OCCASIONS AU SOUS-SOL

PAPETERIE
657 tablettes à écrire, petites, moyennes ou grandes; parce que le nom A. E. Rea y est écrit, elles devront être écoulées à **15c**

BOUTTONS DE MANCHETTES
356 prs. de boutons de manchettes en or solide, pas 2 paires paires. Valeur de 25c pour **15c**

TOURMALINES
Pour dames et demoiselles. 33 seulement. Tourmalines en laine. Valant 75c chacune pour **39c**

DEVENTELLES
Dentelles à finir, torchon, val et entre-deux, lignes désas-sorties. Valant 10 et 15c la verge, pour **5c**

VOILETTES
Voilettes de couleurs. Rég. 25c la verge pour **5c**

POUR ENFANTS
77 paires de caleçons noirs. **17c**

EPINGLETTES
106 broches, épingles, sorties de pierres. Valant 39c et 49c chacune **19c**

PEINTURE
22 pintes de peinture, en boîte, vert-pâte, marron, bleu-azur. Rég. 75c la pinte, pour **49c**

8 gallons de peinture verte et marron. Rég. \$1.89 \$2.90, pr \$1.89

1-2 gallon, marron et tulle Hamburg. Rég. \$1.50 pour \$1.50

8 gallons de peinture verte et marron. Rég. \$1.15 \$2.25, pr \$1.15

Robes pour Fillettes

Prix régulier: \$2.95. — Pour cette vente: **\$1.98**

Voici une occasion exceptionnelle d'acheter de jolies robes à bon marché pour votre fillette. Élégantes pour la classe. Faites de joli tissu, noir, gris, tan, blanc, bleu et blanc; finies avec joli collet, ceinture et poches de fantaisie. **\$1.98**

Prix d'écoulement. **\$1.98**

—Au troisième

Gilets-Tricot pour Hommes

Gilets-tricot pour hommes. **\$2.98**

Prix d'écoulement **\$2.98**

Gilets-tricot que nous avons vendus jusqu'à présent \$4 et \$5.00 chacun, mais les pointures ne sont pas complètes. Ce prix d'écoulement devra les écouler rapidement. Gris et bleu.

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

Sous-vêtements en laine naturelle, qualité Penman, pesanteur moyenne. Valant aujourd'hui \$2.00 le vêtement. Prix d'écoulement: le vêtement **\$1.45**

Combinaisons pour hommes, laine union et coton. Toutes les grandeurs. Prix de la vente d'écoulement: le vêtement **\$2.75**

CHEMISES POUR HOMMES

Poignets durs ou mous. Différents patrons. Marque Tooke. Prix de la vente d'écoulement: chacune **\$1.00**

—Au rez-de-chaussée.

Un autre groupe de complets pour Hommes

POUR HOMMES

Comprenant 20 complets, points jusqu'à 40 seulement; en estames et tweeds anglais. Prix réguliers \$15 et \$16.50. Prix d'écoulement **\$9.95**

Pour garçonnetts

Pour les raisons exprimées au haut de la page, le rayon des articles pour garçonnetts présente les offres économiques suivantes:

COMPLETS POUR GARÇONNETS DE TOUS LES AGES

Tous de beaux modèles. Bons patrons. Confection la meilleure. Beaucoup de Norfolk et Styles "dos pinces".

Valeur actuelle	Valeur il y a 10 mois	Prix d'écoulement
\$10.50	\$ 8.75	7.00
12.50	10.00	8.00
15.00	13.50	10.00
17.50	15.25	12.20
18.50	16.50	13.20

Chaussures et Caoutchoucs

Il y a de belles économies à réaliser pour chaque membre de la famille dans le rayon des chaussures et caoutchoucs, durant cette vente d'écoulement. Quelques-unes choisies au hasard, sont classifiées plus bas.

CAOUTCHOUCS AVEC PAIRE DE BAS ATTACHEE

45 paires en tout. Pointures pour dames: 2 1/2, 5 1/2, 6 1/2 et 7. Pour fillettes: 11, 13 1/2, 1 et 2. Pour enfants: 4 à 10 1/2. Valeurs régulières: \$1.25 et \$1.35 la paire. Prix d'écoulement **59c**

CHAUSSURES DURABLES POUR HOMMES

Chaussures pour tous les jours, pratiques, en veau, genre Bal ou Blucher; bouts ronds. Toutes pointures de 6 à 11. Prix d'écoulement, la paire **\$3.49**

Chaussures pour hommes, Bal, en veau, semelles Neolin, la paire — \$5.00.

Chaussures en feutre, pour hommes, tige 12"; pointures: 7 à 11, la paire — \$2.19.

Caoutchoucs, simples ou doublés, pour hommes; 6 à 11, la paire — \$1.00

Demi-pardessus, genre tempête, pour hommes; 5 à 11 — \$1.50.

Pardessus pour hommes, une boucle. Prix spécial, la paire — \$1.85.

Pardessus pour hommes, deux boucles. Prix spécial, la paire — \$2.50.

BELLES CHAUSSURES POUR DAMES, LA PAIRE — \$7.00

Chaussures jaunées, veau, forme Bal, avec semelles Neolin; 2 1/2 à 7. La paire — \$7.00.

Caoutchoucs, pour dames, appareillant les chaussures — Prix très bas. Demi-pardessus, pour dames, talons hauts ou bas — \$1.25.

Mocassins pour hommes, femmes et enfants, à prix très modérés.

—Au troisième

Blouses 98c

EXCELLENTE VALEURS A \$1.25

Blouses nouvelles très jolies, viennent d'être dépaquetées, mais notre vente-combinaison-écoulement va nous en défaire rapidement à 98c. Les plus belles que vous ayez jamais vues à ce prix! En coton à blouses, sur fond blanc avec rayures délicates de vert et de rose. Collet à pointes nouveau en crêpe blanc, joliment brodés en teintes délicates pour convenir. Prix d'écoulement **98c**

Bon choix de blouses de soie jap. à \$1.95, \$2.98, \$3.98 et \$5.00. Derniers modèles. Blanc. Toutes grandeurs.

—Au troisième

La Vente de Lingerie

Voici d'autres grandes valeurs pour samedi.

Leur bas prix et la petite description qu'on en fait donnent une bien faible idée de la supériorité de la valeur de ces tissus à lingerie. Entrez et venez juger par vous-mêmes.

CAMISOLES EN SCIE JAPONAISE

Blanc et rose; empèchement tout en dentelle-nouveauté. Toutes grandeurs: 34 à 42. Prix d'écoulement **63c**

CAMISOLES EN SOIE JAP.

Gentiment garnies de dentelles. Toutes pointures de 34 à 42. Prix d'écoulement **37c**

200 CHEMISES DE NUIT

En batiste blanche et nainsook, styles ouvert et slip-over. Collet carré, rond ou en V, garnies de broderies à finir, dentelles et rubans. Prix d'écoulement **98c**

200 CACHE-CORSETS

En belle batiste; grand empèchement formé de jolies dentelles à finir et rubans. Toutes pointures. Prix d'écoulement **49c**

100 CALECONS

En coton de bonne qualité, grands volants de broderie et entre-deux. Toutes grandeurs. Prix d'écoulement **57c**

—Au troisième

PARDESSUS (reefer) POUR GARÇONNETS

Style uni ou Norfolk. Kaki et bleu-marin. Toutes grandeurs. Rég. \$8.25 à \$10. Prix d'écoulement **\$6.98**

CULOTTES POUR GARÇONNETS

Valeur régulière de \$2.00. Prix d'écoulement, la paire **\$1.50**

COMPLETS EN SERGE POUR GARÇONS

Styles: Matelot, Buster Brown et Oliver Twist. Le reste sera écoulé ainsi:

Complets de \$4.75 pour **\$2.38**

Complets de \$5.50 pour **\$2.75**

Complets de \$6.50 pour **\$3.25**

GILETS-TRICOTS pour garçonnetts

Style "pull-over", boutonnant sur l'épaule. Brun. Ven. de 4. Prix d'écoulement **\$1.25**

—Au rez-de-chaussée.

EPICERIES

VENTES DE SAMEDI

Cinq téléphones: Queen 5040.

Pruneaux nouveaux de la Californie, samedi, 3 lbs **39c**

Sucre granulé (Standard) sac de coton de 29 lbs **\$1.90**

Flocons de maïs Kellogg's, 4 paquets **43c**

Krumbles Kellogg's, 3 paquets **29c**

Spaghetti et macaroni importés, 3 paquets **31c**

Promagie canadien, première qualité, la lb **29c**

Biscuits au blé filamente, 3 paquets **41c**

Tomates en boîte, la bte **25c**

Fèves au lard avec sauce aux tomates de Clark, 2 btes. **30c**

Olives, Spanish Queen, bouteille **30c**

Pêches jaunes de la Californie, sirop épais, 2 boîtes **30c**

Olives mères de la Californie, Marque Sunland, la boîte **25c**

Bacon de choix, premier traitement, la lb **44c**

Oleomargarine fraîche, Moxley, la lb **37c**

Beurre de crèmerie Fresh Valley, la lb **52c**

Biscuits au soda, Telsr, paquet **30c**

Quelques-unes pure toile — Etampés pour broderie en différents dessins. Valant 40c, 50c et 65c chacun. **25c**

CENTRES DE TABLE EN SIMILI-TOILE ET (CLOVER ELBACH)

—24 pouces; étampés pour être brodés; gentils dessins. Valant 49c chacun. Prix d'écoulement **29c**

—Au rez-de-chaussée

AU MAGASIN REA

RECEPTION DE M. FRANCOIS VEUILLOT A L'ECOLE GUIGUES

LE 17 JANVIER 1918

Ce matin à 10 heures, l'école Guigues avait l'honneur de...

M. Landry présenta M. Veulliot dans des termes tout à fait appropriés...

Aux applaudissements de l'auditoire, M. Veulliot se leva pour répondre...

J'ai été vraiment ému de vous rencontrer, ainsi que ces femmes courageuses...

M. Veulliot se retira, dit-on, très enchanté. Les enfants furent très touchés de voir les gardiennes de leur école...

ADRESSE

Monsieur François Veulliot, Journaliste catholique et ancien rédacteur en chef de "L'Unité".

De toutes parts, l'on parle d'alliance, à tout instant, les grandes nations s'envoient leurs délégués...

Il nous fait plaisir Monsieur, à nous, élèves de l'École Guigues, de pouvoir à notre tour vous offrir nos respectueux hommages.

Dans l'histoire de votre noble famille, issue, comme le disait votre oncle, "de vieux sang français et chrétien"...

du compromis. Quel beau programme de compromis, quand il nous parle de sa chère petite Marie...

Héritier d'un si grand nom, vous en avez encore agrandi l'aurole. Votre zèle pour toutes les causes catholiques françaises...

En vous offrant, Monsieur, l'humble hommage de notre admiration, nous voulons aussi vous prier de dire à nos petits cousins de France...

Nous vous remercions, Monsieur, l'être venu au foyer de notre vie nationale, raviver le feu sacré de notre patriotisme...

Vous savez, Monsieur Veulliot, que la jeunesse a besoin d'un bon mot. Alors, elle se remet à la tâche...

Les Elèves de l'École Guigues, 17 janvier 1918.

Nous donnerons, demain, un compte-rendu de la visite de M. Veulliot à l'Académie de La Salle.

POUR ETRE BIEN! PRENEZ DES "CAS-CARETS" POUR LE FOIE ET LES INTESTINS

Dépensez 10 cents! Ne restez pas bilingue, malade, constipé et souffrant du mal de tête.

Inoffensif! Le meilleur cathartique pour les hommes, femmes et enfants.

Jouissez de la vie! Votre organisme est rempli d'une accumulation de bile et de poison des intestins...

LES DYNAMITARDS

Montréal 18. — L'affaire des dynamitards vient d'avoir un écho inattendu. Un des inculpés, Louis Wisinhaner...

LES EXAMENS MILITAIRES

La rumeur voulant que tous les conscrits soient obligés de subir un nouvel examen médico-militaire...

NOUVELLES NOMINATIONS

M. A. E. Warren, assistant du gérant général du Canadien Nord, pour l'Ouest du Canada...

LA ROUTE DU CHARBON

Les autorités fédérales ont été étonnées quand elles sont sur le contrôleleur du charbon aux Etats-Unis...

On croyait généralement, ici, que les Etats-Unis ne souffriraient pas de la rareté du charbon...

M. C. A. Magrath, qui est de retour à Toronto, a déclaré ce matin, que la rareté du charbon aux Etats-Unis...

LE PRIX DE LA FARINE

La rumeur voulant que l'emploi du blé soit interdit au Canada, après le 28 janvier, est démentie par le contrôleur des vivres.

NOUVELLES DE HULL

(Suite de la 3ème page.)

Carrière, M. et Mme E. Carrière, MM. F. Carrière et Jos. Boucher.

"LE DIABLE"

Dimanche et lundi, les 20 et 21 janvier, le public de Hull aura droit de voir dans leurs quartiers...

Un ouvrier.

Grande assemblée en faveur de Félix Legault, candidat à l'échevinage du Quartier No 2, ce soir à 8 heures précises...

"ARCHAMBAULT TAXEUX"

Dans une élection, les adversaires d'un bon candidat à court d'arguments de quelque valeur...

LA RUSSIE ET LES ARMÉNIENS

Pétrograd, 18. — Un décret officiel adressé au peuple de l'Arménie Turque...

IL NE POUVAIT PORTER LA MAIN A LA TETE

Rhumatisme guéri par Tanlac et Garbett en état de travailler de nouveau.

"Il y a 35 milles d'ici à Schornburg, où je demeure, mais je parcourais cette distance pour me procurer Tanlac..."

"Pendant deux ou trois ans j'ai souffert de rhumatismes tellement que j'étais et l'autome derniers je ne pouvais plus faire un brin d'ouvrage..."

LA MAISON H. DUPUIS & FILS 273 Ave Laurier, Hull. Tél. Queen 2149-2150.

BOIS MON COPÉ, SEU, AU VOYAGE, BOIS FRANCO CRU, BOIS FRANCO A LA CORDE...

BOMBARDEMENT AERIEN

Londres, 18. — Par une température très mauvaise, hier soir, nos aviateurs ont jeté de nombreuses bombes sur Bernstorff...

A L'AMBASSADE ANGLAISE

Londres, 18. — Lord Reading, haut commissaire anglais aux Etats-Unis, occupera l'ambassade anglaise à Washington...

POUR AVOIR UTILISE UN DETECTAPHONE

Montréal, 17. — Toute une sensation a été causée par la découverte d'un appareil connu sous le nom de détectaphone...

LA POLICE a arrêté également un sténographe du nom de Thomas E. Mason, demeurant 890 rue Papineau...

C'est sur la plainte des employés du Grand Tronc qui se réunissaient en convention dans la chambre voisine...

L'inculpé a comparu hier, devant le juge Lanctôt qui l'a condamné à caution de \$50 en attendant son procès.

LA RUSSIE ET LES ARMÉNIENS

Pétrograd, 18. — Un décret officiel adressé au peuple de l'Arménie Turque et signé par Nicolas Louine...

GRANDE ASSEMBLEE

La campagne municipale bat son plein et les assemblées se succèdent nombreuses et intéressantes.

Le Docteur Archambault et les échevins prohibitionnistes ne pourront jamais être aussi taxeux que l'alcool...

GRAND EUCHE. On annonce pour le 20 janvier prochain une partie de cartes (euchre) donnée par les Enfants de Marie de la paroisse de St-Joseph...

QUARTIER No 3

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

Je désire informer les électeurs du quartier No 3 que mon comité central sera ouvert mardi soir, et ce jusqu'à la fin de la lutte...

"Tous mes voisins savent combien j'ai souffert et connaissent maintenant le bien que m'a fait Tanlac..."

"Etant âgé je ne m'attendais pas à de grands résultats, mais je constate quand même un bien énorme..."

"Etant âgé je ne m'attendais pas à de grands résultats, mais je constate quand même un bien énorme..."

Tanlac est vendu à Ottawa par les pharmacies Allen et Cochrane et par une agence établie dans toutes les villes.

SOUMISSIONS POUR BOIS-FRANC

Les soumissions adressées au Président et aux membres du Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Ottawa, pour l'approvisionnement de bois-franc de la corporation de la cité d'Ottawa...

Les soumissions devront spécifier la sorte de bois, la quantité procurable et le prix par corde de 125 pieds cubes...

NORMAN H. H. LETT, Greffier de la Cité, 18 janvier 1918.

Veritable Grande au No Vente de janvier 125 Bank

L'endroit où vous pouvez économiser de 25 à 50% Voici quelques-unes de nos occasions:

- Chaussures jaunes avec tiges en couleur, Régulier \$9.00 et \$10.00 pour... \$6.95
Chaussures chocolat, laçées et suède gris, à haute tige, Régulier \$10.00, réduites à... \$5.95
Chaussures brun foncé, haute tige, semelles Neolin, talons en caoutchouc, Régulier \$9.50, réduites à... \$6.95
Chaussures en chevreau noir, boutonnées, haute tige, Régulier \$8.00 et \$9.00, réduites à... \$5.95
150 paires de chaussures en cuir verni, boutonnées, tige en drap, aussi chaussures en veau, boutonnées ou laçées, 2 à 4, Régulier \$4.00 et \$5.00 pour... \$1.95

M. L. DIAMOND 125 RUE BANK J. H. BOURQUE, (Gérant.)

L. E. STANLEY & Co AGRANDISSEMENT Bat maintenant sont Plein Les prix réduits à leur plus simple expression. NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE

COMPLETS POUR GARÇONS

75 seulement, complets en tweed, brun et gris, 26 à 33. Valeurs régulières jusqu'à \$15.00. Prix de la vente... \$3.95

GILETS-TRICOT 50 douzaines de gilet-tricot, pour garçonnets, 26 à 32. Bon assortiment de styles et poids. Réguliers: \$1.25 et \$1.50. Prix de la vente... 79c

CHEMISES POUR HOMMES 150 douzaines de chemises colorées pour hommes, teintures garanties, vendues régulièrement à \$1.25. Prix de la vente... 79c

GANTS POUR HOMMES 75 paires de gants pour hommes, qualité mocha, gris et blancs, légèrement décolorés offrant une occasion extra... \$1.09

PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES 115 paires de pantalons en tweed, pour hommes. Bon assortiment et nous en avons une paire pour vous. Régulier \$2.00 la paire. Prix de la vente... \$1.49

BAS POUR DAMES

100 douzaines de bas de cache-mire, pour dames. Valeurs extra à \$5. Prix de la vente... 25c

COUVRE-LIT COULES 50 seulement de ces couvre-lit colorés. Prix régulier \$3.50. Pour couler à... \$2.49

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES 250 douzaines de sous-vêtements en laine par côte élastique, vendus régulièrement \$1.25 et \$1.50. Prix de la vente... 97c

CHAUSSONS EPAIS, POUR HOMMES 200 douzaines de chaussures pour hommes, noir, gris et bruyère, vendus régulièrement à \$1.25 la paire. Prix de la vente... 23c

CHAUSSURES EN CAOUTCHOU POUR HOMMES 200 paires de chaussures en caoutchouc pour hommes, bottées ou laçées, à l'épreuve de l'eau et du froid. Régulier \$3.00 et \$3.50. Prix de la vente... \$2.49

UNE PLEINE TABLE "D'OCCASIONS" Des milliers de coupons de manufactures, coton, drill, shantung, toile, guillemot, étoffes à robes en vente à des prix grandement réduits.

L. E. Stanley & Co 109 - 111 RUE BIDEAU

L'ENTENTE ET LES SOLDATS DOIVENT ETRE APPROVISIONNES

L'administrateur du combustible Garfield donne les raisons qui l'ont forcé à signer l'ordonnance fermant les fabriques dans plusieurs états.

Washington, 18. — L'administrateur du combustible Garfield a donné les explications suivantes à son ordonnance de fermeture des fabriques:

La chose la plus urgente à accomplir est d'envoyer les troupes américaines outre-mer et aussi des vivres et provisions de guerre d'une nécessité vitale aux alliés. Les munitions de guerre, les vivres, les articles manufacturés de toutes descriptions sont dans les ports de l'Atlantique par dizaines de milliers de tonnes. Il y a pratiquement des centaines de vaisseaux chargés de provisions de guerre pour nos soldats et les Alliés, qui ne peuvent prendre la mer parce qu'ils n'ont pas de charbon. Le charbon qui doit leur être envoyé est arrêté en arrière des convois de fret congestionnés aux terminus.

Il est plus inutile que jamais de consacrer toutes nos énergies à la fabrication, lorsque ce que nous avons déjà manufacturé reste attaché aux quais ou aux terminus de chemins de fer, congestionnant les cours et les voies d'évitement un peu partout dans le pays. Il n'y a pas une puissance sur terre qui puisse transporter ces provisions si nous ne fournissons pas de charbon aux vaisseaux.

Lorsqu'une fois nos quais seront débarrassés des articles que nos soldats et nos alliés attendent en vain, nous pourrions nous livrer ensuite à la fabrication, afin que cette nation puisse répondre à l'appel au secours.

Il y a eu excès de production et c'est pourquoi il y a congestion sur nos chemins de fer, que nos cours de chemin de fer débordent, que nos quais sont reconverts d'ar-

tielles envoyés outre-mer. Le fret est arrêté sur le rivage. Les vaisseaux n'ont pu compléter le voyage, à partir de nos fabriques jusqu'à nos dépôts militaires.

En plus de cela, nous avons eu de la difficulté à transporter le charbon nécessaire à notre consommation domestique. Au-dessus de toutes ces difficultés, nous est arrivé un hiver plus sévère que jamais. Il est inutile de fabriquer et d'entasser confusion sur confusion.

Ce qu'il faut tout d'abord, c'est une ligne libre entre nos fabriques et nos ports de mer. C'est comme des hommes qui s'en vont au front. Les hommes à l'arrière doivent avoir de la place pour se mouvoir.

L'effet temporaire de cette situation a été désastreux. Il y a et a toujours eu suffisamment de combustible, mais on n'a pas pu le transporter aux endroits où on en avait le plus besoin. Dans les champs miniers, il y a un nombre de mines qui sont sans travail parce que les chemins de fer ne peuvent enlever leur production. Les mines de charbon ne peuvent marcher sans chars et on ne peut leur procurer de chars dans la situation actuelle.

Au cours des dernières semaines, la production du charbon a été considérablement diminuée. En certains endroits, 90 pour cent des mines ont dû fermer à cause du manque de chars.

C'est la guerre, et quel qu'en soit le coût, nous devons le payer pour qu'en face de l'ennemi, l'on ne puisse nous faire le reproche de ne pas faire notre part. Ces vaisseaux chargés de provisions doivent prendre la mer.

LA CONSCRIPTION EN COUR

Les raisons alléguées en cour pour demander de faire déclara la loi de la milice ultra vires du parlement du Canada. — Une cause intéressante.

St-Jean, Qué., 18. — Nous avons signalé l'autre jour comment on vient ici, devant le tribunal, de soulever la question de la légalité de la loi de conscription, dans le cas d'un nommé Joseph Daniel, inculpé d'être un insoumis. On lira sans doute avec intérêt les passages principaux de la requête présentée pour faire déclarer la loi inconstitutionnelle, sur laquelle le juge Monet aura à se prononcer.

Le requérant expose entre autres choses: "Que la dite 'Loi concernant le service militaire 1917' doit être déclarée illégale et inconstitutionnelle par les tribunaux pour, entre autres raisons; celle qui suit: 'Que la dite 'Loi concernant le service militaire 1917' excède le pouvoir législatif et l'autorité du parlement de la Puissance du Canada';

"Le pouvoir législatif du Parlement de la Puissance du Canada, en pareille matière, dérive seulement de l'acte d'Amérique Britannique du Nord de 1867 (30-31 Victoria Impériale, chap. 3, sec. 91, paragraphe 7) lequel confère au Parlement du Canada le droit de légiférer pour la tranquillité, le bon ordre et le bon gouvernement du Canada en ce qui concerne la milice, le service de la défense militaire et navale, c'est-à-dire le devoir d'établir et de maintenir en Canada et non ailleurs un service militaire et naval dans le but de protéger la vie de tous les habitants ainsi que leur propriété, pour le maintien de la paix et de l'ordre et la défense du pays en général au Canada, mais en Canada seulement, comprenant évidemment les eaux territoriales et les limites dans lesquelles une juridiction doit être exercée pour la protection des côtes et des frontières;

"Que ni avant ni lors de l'adoption de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les représentants des provinces du Canada ne se sont engagés à mettre ses ressources militaires à la disposition de la Grande-Bretagne, en Europe ou outre-mer, ni pour le salut et la conservation de l'empire et la liberté de l'humanité;

"Qu'en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, le Parlement du Canada n'a pas le pouvoir de lever des troupes au Canada et de contraindre les habitants du Canada au service actif ni au dehors du Canada, ni pour la défense de l'empire, ni pour la liberté de l'humanité;

"Que les forces expéditionnaires canadiennes sont hors du contrôle et de l'autorité du parlement du Canada;

"Que la dite loi concernant le service militaire est à l'effet de forcer les habitants du Canada à rejoindre les dites forces expéditionnaires canadiennes, et en conséquence à passer et à se soumettre au contrôle et à l'autorité du parlement fédéral ou de la Grande-Bretagne et d'Irlande;

"Que le parlement du Canada n'a d'ailleurs pas le pouvoir ni l'autorité de légiférer quant aux actes commis en dehors du Canada ou en rapport avec les personnes qui se trouvent en dehors de son territoire, et il n'a de fait aucun pouvoir extraterritorial en dehors des limites de la puissance du Canada;

"Que par la dite 'Loi concernant le service militaire, il est prévu que le Gouverneur général en conseil peut établir des règlements pour garantir l'opération entière, effective et expéditive et la mise en vigueur de la dite loi, lesquels doivent être publiés conformément aux dispositions de la dite loi;

"Que tels règlements n'ont jamais été publiés conformément aux dispositions de la dite loi;

Qu'en vertu de la dite loi, aucune poursuite pour prétendue contravention aux dispositions de la dite loi, et spécialement pour l'offense reprochée au requérant, ne peut être intentée avant la publication de tels règlements.

POURQUOI le requérant conclut à ce qu'il émane un bref ordonnant aux intimés de comparaître devant cette Cour pour répondre à la demande contenue dans la présente requête, à ce qu'il soit enjoint aux dits intimés de s'abstenir de toute procédure dans la cause actuellement instruite devant l'intimé Victor Cusson sur la dénonciation de l'intimé Victor Daniel en date du 5 janvier 1918 pour avoir manqué, sans excuse raisonnable, de se présenter suivant que requis par la Loi concernant le service militaire 1917, le tout avec dépens.

M. FRANCOIS VEUILLOT PARLE HIER SOIR AU SACRE-COEUR

Il parle éloquentement du renouveau catholique en France au dix-neuvième siècle, et surtout pendant la guerre.

Les Canadiens-Français de la ville d'Ottawa remplissent hier soir, le grand salon de la Sacré-Coeur pour entendre le délégué du Comité catholique de propagande française, M. François Veulliot.

L'auditoire nombreux, qui était venu entendre une voix sympathique de France, n'a pas été désappointé. Il a pu saluer, dans la personne de M. Veulliot, le digne descendant des deux grands lutteurs du nos non qui ont illustrés les lettres françaises au siècle dernier, en combattant d'estoc et de taille, pour la défense de la vérité catholique. M. Veulliot nous a apporté un message de sympathie, d'encouragement et d'espoir, de la part de la France qui souffre et qui revient à la foi, sous le coup de la bouée d'un apôtre qui elle traverse en ce moment, avec un héroïsme et une patience qui ne se démentent pas.

Un nombreux clergé occupait l'estraade et les sièges réservés. Toutes les paroisses et toutes les communautés religieuses de la ville et des environs se trouvaient représentées. Le clergé ouvrier s'était fait un devoir de venir entendre, de la bouche d'un apôtre comme M. Veulliot, le récit des combats et des victoires du clergé et des fidèles de la vieille France.

Pour apporter un peu de diversité au programme de la soirée et prouver à M. Veulliot que nous avons hérité de l'amour des arts, principalement de la musique, qui est un honneur dans la vieille France, quelques morceaux de chant furent exécutés avant et après la conférence.

Mme Bélanger rendit l'anneau l'Argent de Chamade, et, en rappelant une autre jolie romance qui fut très applaudie.

M. Charles Marchand, le favori des auditoires canadiens-français de la capitale, nous chanta, avec toute l'expression qu'il sait y mettre, trois de ses petits chefs-d'œuvre de Botrel, qui cadraient bien avec le sujet de la conférence: "En chantant", "La lettre du soldat" et "La p'tite maman". M. Veulliot félicita M. Marchand de s'être intéressé à chanter les chansons du bon vieux temps.

L'hon. sénateur Landry, président de l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario, ayant à côté de lui M. Samuel Genest, président de la commission des écoles séparées de la ville d'Ottawa, présida l'assemblée. En termes choisis, il présenta M. Veulliot à l'auditoire, lui souhaitant la bienvenue au nom de l'Association d'éducation et de toute la population franco-ontarienne.

"Pas n'est besoin d'insister longuement sur ce que vous êtes, dit M. Landry. Tous les Canadiens français le savent. Vous savez que vous êtes le plus intéressant de la lignée de Veulliot. Permettez-nous de vous lire un peu ce que nous sommes, nous aussi. Nous sommes, Franco-ontariens, des descendants de la vieille France catholique que vous représentez au milieu de nous ce soir. A l'ouest de la rivière Ottawa, il y avait une famille française, lors de la conquête anglaise. A l'époque de la confédération, en 1867, ces 60 familles s'étaient multipliées et en avaient attiré d'autres, de sorte que la population des Français d'Ontario était de 50,000 âmes. Aujourd'hui, après 50 ans de confédération, ce chiffre a été quintuplé et nous sommes maintenant 250,000 Franco-Ontariens qui voulons tous rester ce que nous sommes, catholiques et français toujours. Vous voyez, M. Veulliot, que vous avez beaucoup de frères qui vous accueillent sur la terre ontarienne. Vous venez des tranchées de la vieille France où l'on se défend contre les ennemis, vous êtes maintenant, pour ainsi dire, dans les tranchées de la France nouvelle, où tout un peuple combat pour la défense de sa langue et de sa foi. Voilà ce que nous sommes. Nous ne pouvons donc que nous entendre avec les chrétiens militants de la vieille France."

M. François Veulliot reçoit un accueil des plus sympathiques, au moment où il se lève pour parler. Au début de ses remarques, il a des paroles on ne peut plus aimables pour remercier le peuple canadien-français de l'accueil qui lui est fait.

"En me disant ce que vous êtes, déclaire le distingué publiciste, je dois vous dire que vous ne savez pas apprécier beaucoup. Je connaissais vos qualités et votre histoire. Je connais votre situation particulière dans cette partie du pays. J'ai rencontré, dans le peuple canadien-français, tant de figures familières que je me trouve tout-fait en famille. Venu tel en pèlerin de la France, je vous parler des effets héroïques et du sur-saut de catholicisme qui se manifeste là-bas, je retournerai en pèlerin au Canada pour porter à la France votre message de sympathie, pour faire mieux apprécier là-bas les épreuves et les combats de la France nouvelle et contribuer à resserrer les liens traditionnels qui nous unissent. Je suis particulièrement heureux de saluer, ce soir, la représentation de deux grandes choses qui font votre force: la fécondité de votre race et sa fidélité à sa langue comme à sa foi."

M. Veulliot entra alors dans le vif de son sujet. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir donner qu'un bref et pâle résumé de ce beau discours. Il est infiniment regrettable qu'on ne puisse fixer sur le papier le ton ému et, il faut le dire, tout apostolique, sur lequel le délégué de la France nous a parlé. Les lecteurs de ce compte-rendu ne pourront goûter, non plus ce style sobre et classique dont l'auditoire de l'Église du Sacré-Coeur s'est régalé hier soir.

Le renouveau chrétien en France est-il réel, est-il profond, sera-t-il durable? A cette triple question, le conférencier répond affirmativement et nous en donne pour preuve, non seulement les manifestations récentes de foi, mais toute l'histoire du catholicisme au XIXe siècle. Ce renouveau n'est pas un accident dû à des causes exceptionnelles. C'est le couronnement d'un mouvement continu qui a commencé au milieu du siècle dernier et même au début, quoique d'une façon moins apparente.

M. Veulliot rappelle la parole si vraie de Pie X: "Le peuple qui a fait l'alliance avec le Christ au baptême de Reims, retournera à son ancienne vocation, mais ses fautes ne resteront pas impunies". Oui, la France est en train de revenir ouvertement

à son ancienne vocation. Ses fautes sont punies, et sévèrement punies par les douloureuses épreuves de cette guerre; mais c'est la punition d'un Dieu qui pardonne.

La France a toujours été le soldat de Dieu depuis le baptême de Clovis. A l'aube de l'ère moderne, Dieu suscita Jeanne d'Arc pour sauver la France, pour qu'elle soit un siècle plus tard, le rempart de l'Église contre le protestantisme.

"La France peut être quelquefois infidèle, a dit Louis Veulliot; elle ne peut pas être hérétique". Elle résista donc aux assauts du protestantisme.

Mais vint plus tard le siècle mauvais, le XVIIIe, le siècle du voltairisme, de la maçonnerie, de la libre-pensée. "Ce fut le siècle le moins français", a dit avec raison, Brunetiere. Ce fut le déperissement des œuvres catholiques et de la liberté d'enseignement, la montée du philosophisme et de l'irréligion qui aboutit à la Révolution de 1789.

Au siècle suivant, siècle de renouveau et de reconquête, on voit apparaître les chrétiens sociaux, les fondateurs d'œuvres: Ozanam, fondateur du Saint-Vincent de Paul, ce noviciat de toutes les œuvres de charité et d'assistance sociale; Montalembert rendant la tribune à la religion; Louis Veulliot, faisant de la presse un instrument et une arme au service de l'Église.

Au commencement de ce siècle, sur la terre ingrate de France un moment infidèle, "les fleurs du Christ croissaient comme autrefois". Le clergé résistait à la triple épreuve du modernisme, gaz asphyxiant venu d'Allemagne, de la caserne et de la Séparation, qui a été comme l'aiguillon qui a redoublé son action militante et conquérante. Pie X a déclaré que dans cette épreuve de la Séparation de l'Église et de l'Etat, par les sacrifices qu'elle a consentis sans hésitation, par la résistance déterminée qu'elle a opposée aux associations cultuelles et aux autres traverses d'un gouvernement impie, "l'Église de France a mérité l'admiration du monde".

Que dire du renouveau des paroisses? Rien qu'à Versailles, soixante-dix nouvelles paroisses. Un grand nombre aussi à Paris et en province. Le clergé s'est trouvé dans la bonne terre de France, travaillant en vain il par l'impunité, assez de sujets pour en fournir à toutes ses paroisses et pour en envoyer encore un nombre toujours grandissant prêcher l'Évangile du Christ sur tous les points du globe. Est-ce que les 125,000 religieuses de la France ne sont pas une preuve de l'attachement de la France à la foi de son baptême?

A cela ajoutons le bataillon sacré des 150,000 membres de la Jeunesse Catholique. N'oublions pas, non plus, dans le dénombrement des forces catholiques, la reconquête de la liberté de l'enseignement, les 50 universités catholiques, les nombreuses institutions d'enseignement secondaire qui comptent autant d'écoles que les institutions d'Etat, les 15,000 écoles élémentaires catholiques qui donnent l'éducation à un million d'enfants. Nous avons la jeunesse et l'enfance; nous ne sommes pas prêts de périr.

Tout ceci, c'est avant la guerre. Mais que de miracles depuis! D'abord le miracle de la mobilisation, alors que les socialistes eux-mêmes, revenant au véritable sentiment de l'honneur et à la vraie notion du devoir, coururent à la défense de la patrie. Le miracle de l'union sacrée: on voit le gouvernement déchirer des décrets de séparation, doubler le nom des aumôniers et appeler le grand orateur catholique, Albert de Mun, à la rédaction du Bulletin des armées. On voit tous les partis se donner la main dans une même pensée et un même sentiment patriotique.

Enfin le renouveau de la piété, les applications à Montmartre et au tombeau de Ste-Geneviève, ces deux montagnes de prière au-dessus de Paris, qui ont amené, n'en doutons pas, cette victoire de la Marne, qui a sauvé la France en août 1914, cette victoire de Verdun, en février 1916, alors qu'un vent d'angoisse passait sur les armes françaises. Le cardinal Lathurée, archevêque de Paris, demanda alors un triduum. La France se mit en prière et fléchit encore le bras de Dieu. Castelnau partit et la ruée allemande s'arrêta. "Soyez tranquille, avait-il dit à l'évêque de Verdun; ils ne passeront pas. Mettez-vous en prière; nous nous allons combattre!"

Une troisième victoire signalée, c'est la victoire intérieure, la chute inexplicable et insérée des traites à la patrie, des Malvy et des Caillaux, balayés par l'opinion publique et jetés en prison. L'impossible est arrivé: la France vient de se débarrasser de quelques-uns de ces chefs de la franc-maçonnerie et de l'anti-cléricisme. Nul doute que ces événements vont hâter le jour de la victoire finale. Ne faut-il pas voir là encore une intervention de Dieu, due à la prière de la France? Est-ce que le relèvement du moral français n'a pas commencé au moment où la nation faisait le vœu solennel de fêter désormais la fête du Sacré-Coeur le vendredi le jour précis voulu par Notre-Seigneur lui-même?

La prière est le grand élément du renouveau chrétien. On ne peut pas nier que Dieu travaille la France en ce moment. Les pratiquants d'avant-guerre sont devenus plus fervents; les non-pratiquants sont devenus pratiquants; beaucoup d'impies ont appris à respecter l'Église et le clergé. La loi infâme qui a mis les prêtres dans l'armée, qui a fait les curés "sac-au-dos", a contribué à faire connaître le prêtre, à le faire aimer et à lui donner un plus vaste champ d'apostolat, ce qui prouve que Dieu sait, quand il le veut, faire tourner à sa gloire les desseins des méchants. Dans l'armée française, les conversions sont nombreuses et durables. L'armée française est la plus eucharistique du monde. C'est dans les tranchées françaises qui a poussé cette fleur de choix: l'Archiconfrérie de pénitence, par laquelle les soldats ontardent leurs mièzes et leurs douleurs pour l'Église de France. L'Association de la jeunesse française fait des merveilles dans les tranchées. Elle prépare la génération catholique d'après-guerre. Voilà des preuves

LA CONSCRIPTION EN IRLANDE

La Chambre des Communes anglaise refuse d'approuver l'application de la conscription en Irlande. — Une session secrète. — La main d'oeuvre nécessaire

Londres, 18.—La Chambre des communes, par un vote de 136 à 48, a rejeté, hier, un amendement au bill de l'enrôlement qui proposait de mettre la conscription en vigueur en Irlande.

L'ancien ministre Asquith approuva d'une manière générale le bill de l'enrôlement, mais demanda que les hommes nécessaires aux renforts soient pris chez les troupes gardées en Angleterre pour la défense intérieure. Il dit que le pays voulait être certain que le nombre de soldats gardés au pays ne dépassait pas le nombre requis pour la sauvegarde du pays.

M. Asquith considère que la situation décrite par sir Auckland Geddes, dans son discours de lundi dernier, est bien trop grave pour qu'on la méconnaisse. La question des effectifs était urgente, dit-il, il y a un an; mais cette année, après le lâchage de la Russie, elle est bien plus urgente encore. Il demanda à la Chambre de garder un nombre suffisant d'hommes pour la construction maritime et demanda une déclaration claire au gouvernement sur ce point.

Le premier ministre Lloyd George répondit immédiatement: Le gouvernement considère cette question de première nécessité.

M. Asquith insista ensuite pour que le gouvernement traite avec déférence tous les ouvriers experts qu'il veut entraîner dans l'armée. La détermination du peuple est irrévocable, dit-il; la seule chose nécessaire est d'appliquer nos mesures avec tact.

James M. Hogge, libéral, dit ensuite que des questions très graves lui avaient été communiquées et qu'il désirait les transmettre à la chambre. Il demanda alors une séance secrète. Le premier ministre acquiesça à sa demande et les galeries furent évacuées.

En réponse aux critiques contre le gouvernement, parce que celui-ci n'avait pas réussi à appliquer la conscription en Irlande, sir Geddes dit qu'il n'y avait pas eu de manoeuvre politique. Il dit qu'après avoir étudié sérieusement la question, le gouvernement a décidé que l'application de la conscription en Irlande n'aiderait pas à la poursuite de la guerre et exigerait des mois avant de commencer.

M. Asquith, qui avait tout d'abord proposé une motion demandant d'ajourner la discussion en attendant de nouveaux renseignements. L'opinion des oppositionnistes était que le gouvernement n'avait pas bien renseigné la chambre et se réfugiait trop dans son optimisme au point de vue de la situation militaire.

LES SOLDATS CONTINUENT

Montréal, 18 — Les arrestations vexatoires et arbitraires de faux déserteurs continuent à être signalées. Les plus récents cas sont ceux de M. P.-A. Seers, épicier de Westmount, M. Stephens Humphries, professeur à l'école catholique Sarsfield et M. Farrell, commis à l'une des succursales de la banque Hochelaga.

Plusieurs d'entre eux ont été emprisonnés et possédant des documents à cet effet, ont été arrêtés, le premier à son établissement, le second à l'école même où il enseignait et le troisième à son guichet à la banque. Ils furent tous traités de caserne en caserne puis relâchés après plusieurs heures d'attente... plus qu'enfin l'erreur des militaires fut reconnue.

M. Humphries, le moins heureux du trio des persécutés, dut même coucher sur la dure, sans lit, ni matelas ni oreiller dans un des dépôts militaires.

Le nouvel inspecteur de la police fédérale, M. Bélanger, qui est maintenant chargé de rechercher les insoumis, promet d'agir avec plus de discernement et avec moins de rudesse.

M. Bélanger trouve que les Canadiens français n'entendent rien dans les choses militaires, à l'encontre des Irlandais, des Anglais et des Écossais qui s'y connaissent, et qu'il voulait tout simplement démontrer aux premiers ce que c'est.

"Je prendrai pour ce faire, ajoute-t-il, tous les moyens de persuasion nécessaires pour les convaincre que leur devoir est de se rapporter aux casernes. Mes hommes, ou moi, ne traînerons personne, ne filerons aucun conscript considéré comme déserteur. Pas de menottes et pas de chaînes.

Si cette promesse est tenue, le public, qui a les nerfs joignant agacés par suite des exploits répétés de la soldatesque, en sera fort content.

tion en Irlande, actuellement du moins. M. Hogge, qui avait demandé une session secrète, avait tout d'abord proposé une motion demandant d'ajourner la discussion en attendant de nouveaux renseignements. L'opinion des oppositionnistes était que le gouvernement n'avait pas bien renseigné la chambre et se réfugiait trop dans son optimisme au point de vue de la situation militaire.

VICHY CELESTINS advertisement. Includes text: "L'administrateur du combustible Garfield donne les raisons qui l'ont forcé à signer l'ordonnance fermant les fabriques dans plusieurs états." and "L'Assemblée chanta alors, de toute son âme, le chant national du Canada et la Marseillaise." Also includes "MUSIQUE POUR PIANOLAS" and "C. W. LINDSAY" information.

3me VENTE ANNUELLE advertisement. Includes text: "TOUT DOIT ETRE ECOULE" and "La plus grande occasion d'économiser de l'argent se présente à vous aujourd'hui." Lists items like "COSTUMES pour Dames", "COMPLETS et PALETOTS pour Hommes", and "NOTRE ASSORTIMENT ENTIER DE MEUBLES." Also includes "C. Caplan 135 RIDEAU VIS-A-VIS NICHOLAS".

Une Harmonie qui vous entraîne advertisement. Includes text: "Le disque de danse Columbia vous fournit de la musique entraînante, elle vous lève malgré vous et fait que vous voulez entendre continuellement de la musique semblable." Lists Columbia records and "A. J. FREIMAN - OTTAWA".

SIROP DU Dr FRED. DEMERS advertisement. Includes text: "Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour tousses, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout." and "DEPOT: 309 RUE SAINT DENIS MONTREAL".

Quantité et Qualité a des Prix Economiques SAMEDI CHEZ FREIMAN

Economies Incomparables dans les Confections d'Hiver pour Dames



Ecoulement Final de nos Beaux Costumes

Demain est votre dernière chance de vous procurer un élégant costume à un prix si modique. En velveteen, gabardine, serge, velours tout laine, tweed et cheviote; tous bien garnis et bien finis. Nous les avons divisés en deux groupes. Nous ne garantissons pas avoir toutes les dimensions, ceux qui viendront les premiers auront le meilleur choix.

Lot No 1

Valeur régulière jusqu'à \$25.00 et y compris ce prix-là pour

\$9.95

Lot No 2

Valeurs régulières jusqu'à et y compris \$45.00 pour

\$19.95

Cette vente d'écoulement de janvier est un événement d'une importance extraordinaire, étant donné qu'il reste encore trois mois pour porter les vêtements d'hiver. La réponse à nos annonces de cette vente a été des plus encourageantes; la hausse continue dans le prix des tissus étant prise en considération, l'aubaine paraît incomparable.



Ecoulement de Manteaux pour Dames

Valeurs régulières jusqu'à \$20.00 pour

\$6.95

Valeurs régulières jusqu'à \$25.00 pour

\$9.95

Valeurs régulières jusqu'à \$40.00 pour

\$18.00

Valeurs régulières jusqu'à \$75.00 pour

\$29.95

Un magnifique assortiment de manteaux, en velours tout laine, silverstone broadcloth tout laine, homespun, chin-chin, drap bolivien, etc. etc. — Phoque Maxia, tweed, drap blanket, jersey et drap whitney. Quelques-uns ont des garnitures de fourrures, de peluche, ou en pelle. Toutes les couleurs les plus nouvelles.



Lingerie-Blouses [Pointures Extra]

Blouses en crêpe de Chine de belle qualité, crêpe Georgette, modèles des mieux adaptés aux personnes de forte taille, grands collets carrés, poignets gentiment tournés. Couleurs: mais, blanc et chair. Pointures: 39 à 51. Valeurs régulières jusqu'à \$6.50. Extra spécial, samedi **\$3.95**

Blouses en Voile Jolis Corsets

Voiles unis ou rayés, modèles élégants, collets d'organde fins avec dentelle guipure et contours de point d'ourlet. Tout blanc ou blanc et copenhague, brun, bleu-marin ou noir. 36 à 44. Vente de janvier **59c**

Achetés des manufacturiers, corsets en coutil durable, balais acier trempé, doubles coutures assurant sa durabilité, buste moyen ou bas. 19 à 28. Prix de la vente **\$1.49** de janvier

Chemises de Nuit pour Dames

Chemises de nuit en flanellette épaisse, pour dames, double empiècement, manches longues. Pointures régulières et extra. Tout blanc ou en rayés assortis. Parmi le lot il y a quelques échantillons un peu sales. Valeurs jusqu'à \$2.25. Extra spécial pour samedi **\$1.59**

Brassières

Ligne de brassières à feuler. Pointures désassorties. En coton fort garnies de broderie, fermant en avant. 34 à 40 seulement. Régulier 40c. Tant qu'il y en aura samedi, commençant à 8 h. 30 a.m. **19c**

Pas de commandes par téléphone ou contre remboursement.

Vêtements Tricotés pour Enfants

Faites en laine fine. Comprend: gilet tricot, tunique et pull-overs sans pieds. Cardinal et blanc. Régulier \$2.50. Extra spécial pour samedi **\$1.89**

Parures d'Enfants pour Patiner

Casque aviation et débardeur en laine broyée. Couleurs: vert-irlandais, blanc et vieux-rose. Régulier \$1.60. Samedi, prix spécial **\$1.29**



Vente Merveilleuse de Complots pour Hommes

Offre merveilleuse est l'unique expression pouvant décrire cette vente. Partout il y a des ventes de complets de tweeds, mais les bleus et les noirs sont toujours mis à part à cause de leur rareté et vendus plein prix. Cependant, nous avons eu un assortiment énorme acheté depuis plusieurs mois, alors qu'il y avait moyen de se procurer ces bonnes marchandises et nous n'hésitons pas à avancer que vous ne pourriez en trouver de pareils à moins de \$20.00. Et cela, nous pouvons vous le prouver facilement. Ils sont de bonne coupe, bien faits, style 3 boutons. Nous vous engageons fortement à profiter de cet avantage, lequel représente à peu près la moitié du prix que vous auriez à payer aujourd'hui pour un complet semblable. Spécial, samedi **\$12.50**

Paletots "Ulster" en Tweed Ecossais, pour Hommes

Exceptionnellement beaux sont ces manteaux, lesquels se font un peu rares. Rien n'égale ces marchandises écossaises pour la durée et la chaleur. Nous avons à peu près 25 de ces manteaux et c'est pourquoi que de s'en acheter un maintenant vu la rareté promise pour l'hiver prochain. Bien faits, style Ulster, grand collet et poignets-tempête. Un paletot qui vous fait défier toutes les intempéries. Toutes grandeurs jusqu'à 44. Spécial, samedi **\$17.50**

Complots "Norfolk" pour Garçonnetts

Ligne spéciale de complets pour garçonnetts, tweeds rayés et carreaux très jolis, gris et brun. Styles Norfolk et des pinés, poches rapportées, pantalons bouffants, finis avec boutons et gouvernor. Toutes grandeurs. Spécial, samedi **\$3.95**

SAMEDI-Troisième Journée-Vente Evénement dans les robes

Et c'est la dernière journée. — Vous êtes-vous acheté vos robes? Si pas encore n'allez pas laisser cette aubaine passer outre. Vous ne pouvez réaliser ce que sont ces robes tant que vous ne les aurez pas vues vous-même. Remarquez les prix de ces groupes de robes et venez ensuite nous voir.

Groupe A Rég. \$10 et \$12 pour **\$5.00**

Bon choix de magnifiques robes de belle qualité. En serge, velveteen, popeline de soie, et quelques-unes en soie. Styles: corselet, surplis, mi-jupe ayant grand collet, poignets et poches rapportées. Toutes les couleurs les plus nouvelles. Grandeurs: 16 à 44.

Groupe B Rég. jusqu'à \$20.00 **\$10**

Ce sont des valeurs merveilleuses. En serge de belle qualité, messaline, taffetas, crêpe de Chine, satin, mimou et taffetas avec crêpe Georgette. Différents styles: corsages longs, corselets ou Empire, jupes unies, jupes à plis ou jupes drapées; garnies de broderies, dentelle ombre, ornements et boutons décoratifs. Vert, vieux-rose, bleu-marin, rose, copenhague, brun, gris, vert-bleu, blanc, chair, noir. Toutes grandeurs: 16 à 44.

Groupe C Rég. jusqu'à \$35 pour **\$15**

Variété de robes luxueuses pour dames et demoiselles, robes d'après-midi, robes de soirée et tous les styles les plus nouveaux de New-York. En serge tout laine, crêpe de Chine, taffetas, messaline et satin. Avant un grand collet; quelques-unes avec le nouveau collet haut; ceintures et poches nouvelles. Jupes unies ou drapées. Garnies de brandebourg, de broderies et de boutons nouveaux. Couleurs: gris, bleu-marin, copenhague, vert, brun, bourgogne et noir. Toutes grandeurs dans le lot. 16 à 51.

Groupe D Rég. jusqu'à \$55 pour **\$20**

Dans ce lot, pour la plupart des cas, il n'y a qu'un robe de chaque sorte. Plusieurs d'entre elles sont des copies fidèles de modèles européens, sortant des ateliers de manufacture des plus exécutifs. Nous avons d'élégantes robes de velours, d'élégantes robes d'après-midi et de soirée en crêpe Georgette et satin, serge tout laine, crêpe de Chine, taffetas, satin, messaline et soie foulard de fantaisie dans les teintes les plus délicieuses. Elles sont absolument nouvelles et sont marquées au seuil même de Dame La Mode. Toutes les grandeurs dans le groupe. 16 à 51.

Fourrures

Nous le répétons encore une fois, notre assortiment de belles fourrures est plus considérable que jamais dans l'histoire de notre magasin. Quel que soit ce que vous désiriez en fait de manteau de fourrures ou parures, nous sommes prêts à vous satisfaire. Chaque article dans le rayon des fourrures est grandement réduit. Quiconque désire s'acheter des fourrures doit agir maintenant; c'en est le temps, car elles seront beaucoup plus cher la saison prochaine.

Manteaux en Phoque Baltique

Voici, sans aucun doute, la meilleure valeur offerte en fait de manteaux en phoque Baltique. Ce sont des manteaux chics mais pas à outrance; ils seront de mode durant la prochaine saison, de sorte qu'ils sont attrayants à plus d'un point de vue. Grands collets et poignets de fourrures tel que lynx, Alaska, opossum australien, écureuil et castor. Magnifique doublure. Longueurs: 42 et 45 pouces; demi-ceinture. Régulier \$240.00, \$256.00, \$260.00. Extra spécial **\$169.00**

Manteaux en Phoque Electrique

Magnifique chance de vous procurer un beau manteau, joli style, jupe ample, 45 pouces de long, grand collet et poignets en opossum, doublés en popeline fleurie. Régulier: \$130.00. Spécial **\$79.95**

Bulletin Quotidien

Le temps et l'expérience nous ont démontré de plus en plus emphatiquement que le moyen de gagner la faveur des gens c'est d'aider leur portemonnaie. Les bonnes marchandises à bas prix font cette oeuvre magnifiquement. Alors, pour samedi nous avons prescrit un grand nombre de "remèdes" qui soulageront les bourses maigres ou replètes. Ne manquez pas de venir, mais venez de bonne heure.

Paletots pour Garçonnetts et Jeunes Gens

Ecoulement de lignes désassorties, dont chaque lot est incomplet, ne pouvant plus être classifié dans notre assortiment régulier; nous avons un certain nombre de paletots de différentes couleurs dans toutes les pointures. Surtout style Ulster, avec grand collet tempête. Valeurs jusqu'à \$10.00. Spécial samedi à **\$5.95**

A.G. Freiman Divanette Ottawa

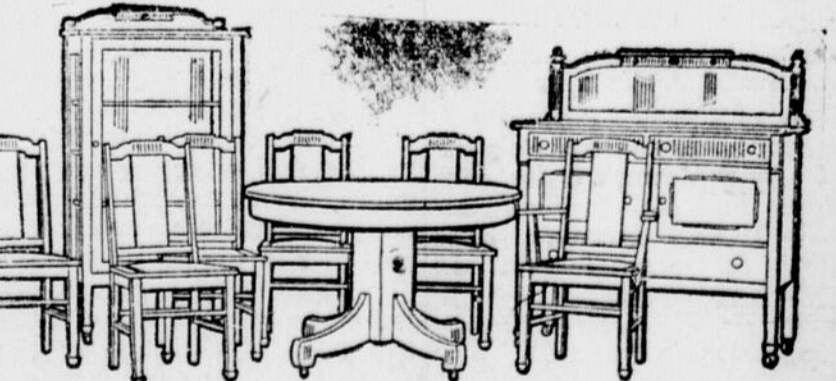
BUES RIDEAU ET MOSGROVE Tel. Rideau 1700

Mobilier de Voeir

Comprend un sofa, un fauteuil et une berceuse. Genre complètement rembourré; bras forts et roulés, sièges profonds avec devant à pleins ressorts recouvert de la meilleure tapisserie. Couleurs assorties. Régulier \$78.00. Spécial **\$56.95**

Mobilier de fumeur ou boudeir

En beau choix, style Guillaume et Marie, fini pays-satin. Un sofa, table, fauteuil, berceuse, chaise longue, bras larges et sièges profonds, recouvert de cuir Impérial ou tapisserie. Régulier \$29.95. Spécial **\$29.95**



Mobilier de Salle à Manger

Aménagement de salle à manger, complet, style Adam. En bois canadien de la meilleure qualité, fini fumé. Comprend: buffet, cabinet, table et chaises. Régulier **\$69.95**. Spécial **\$69.95**

Buffet

Comprend 1 fauteuil et cinq petites chaises. Charpente entière, des panneaux et forts barreaux, recouvert de cuir Impérial, sièges boisés.

Cabinet

Cabinet à porcelaine, 54 pouces de hauteur, 31 pouces de largeur, une porte avec panneau en vitre, mesurant 38 x 22 pouces, trois tables mobiles.

Chaises

Chaise mesure 48 x 21 pouces avant deux tiroirs à coutellerie, 1 tiroir pour toiles et deux compartiments, poignées de bois, des façonnés, fini avec glace biseautée British 38 x 16 pouces.

Table

Table à rallonge, s'agrandissant jusqu'à six pieds, trois planches extra, base piédestal, pieds rayonnants.

UNE MESURE DE DETRESSE

On a tellement fatigué les oreilles de tout le monde depuis trois ans avec la question de la production agricole qu'il faut presque s'excuser d'avoir l'audace d'essayer de traiter à nouveau ce sujet.

Jusqu'à ces derniers temps, affirmer sentencieusement que nous devions doubler et tripler notre production agricole pour parer à l'universelle rareté des vivres était devenu un aphorisme de bon ton, propre aux économistes et aux statisticiens.

Mais voilà qu'il va falloir faire trêve à la boucherie pour s'occuper de cette chose inépuisable et inimitable: chercher de quoi manger! On ne peut vivre, encore moins se battre, sans manger.

Un grand congrès agricole a été convoqué dernièrement au Parlement provincial, à Québec, sous les auspices du ministère de l'Agriculture.

PAS UNE PARTICULE DE PELLICULES OU DE CHEVEUX TOMBANTS

Savez votre chevelure! Dotée de sa beauté dans quelques moments.

Dix minutes après l'application de Danderine, vous cherchez en vain une simple trace de pellicules ou un poil qui menace de tomber.

Une toute petite quantité de Danderine doublera immédiatement la beauté de votre chevelure. Peu importe combien vos cheveux sont sans vie, échangés, cassants et rudes.

et une trentaine de cultivateurs choisis parmi les plus compétents. Le ministre de l'Agriculture, aidé de son sous-ministre, y a exposé, étudié et discuté un projet de campagne de production pour répondre aux besoins les plus urgents.

En nous bornant au premier point, c'est-à-dire au cadre d'un article, demandons-nous pourquoi il faut produire plus de cochons.

Pour cette raison assez élémentaire, que nous allons à la famine, par suite d'une rareté universelle de "mangeaille" et que l'urgence de produire de la viande ne peut souffrir de discussion.

Le nombre des porcs a diminué non seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde accessibles à la flotte de commerce des alliés.

ON DEMANDE

UN BON AGENT pour solliciter re- lature et impression. Bon salaire payé à personne compétente.

ON DEMANDE

UNE JEUNE FILLE — S'adresser à M. Feigelman, 340 rue Elgin, 13-14

ON DEMANDE

UNE SERVANTE générale. Références exigées. S'adresser à 310 rue Nelson, Tél. Riéson 3139, 14-15

ON DEMANDE

UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

vaient être faite par les menuisiers sans une autorisation expresse du Contrôleur des Vivres, ce qui devra assurer au producteur toute la moule, le son, le gru et les farines qui sortent de nos moulins, voilà une garantie.

Le ministre de l'Agriculture a clairement spécifié qu'il demandait aux cultivateurs de cette province d'augmenter la production porcine, non pas par patriotisme excessif, mais pour "faire de l'argent", s'assurer de quoi à manger et aider efficacement la cause des alliés.

On n'entend pas conseiller aux cultivateurs de se jeter à corps perdu dans l'élevage du porc. Ça agit — et le temps est opportun de le dire — de ne pas tuer à l'époque des fêtes des porcs et

AU PAYS DU SOLEIL DE MINUIT



(1) Photo prise à 12.15 a.m. le 22 juin, à bord du vapeur "Casca", à Fort Yukon, Alaska.

LA-BAS à Fort-Yukon, dans les solitudes de l'Alaska, il y a dans l'année une journée qui dure quatre fois vingt-quatre heures. Du 19 au 22 juin inclusivement, le soleil décrit quatre fois une ellipse dans la voûte nuancée du ciel sans disparaître à l'horizon.

Il est peu sujet aux maladies; et le plus rapidement en argent la nourriture qu'on lui donne;

Le trajet de Vancouver à Skagway le long de la côte du Pacifique, une distance d'à peu près mille milles, couverte à travers les nombreux lacs qui bordent la rive, est tout simplement délicieux.

Le ministre a fait des instances auprès du Contrôleur des Vivres pour remédier à cet état de choses. En réponse, ce dernier a positivement assuré qu'à l'heure actuelle l'exportation des engrais alimentaires, par suite d'une décision spéciale, ne pou-

vaient être faite par les menuisiers sans une autorisation expresse du Contrôleur des Vivres, ce qui devra assurer au producteur toute la moule, le son, le gru et les farines qui sortent de nos moulins, voilà une garantie.

Quant au marché, il est indubitable qu'il sera rémunérateur. Un humoriste américain affirme que si la guerre terminée on entendait d'outremer une voix allemande crier: SCHWEIN! SCHWEIN! (cochons), mais assurément sur un ton plus coulant qu'aujourd'hui.

On n'entend pas conseiller aux cultivateurs de se jeter à corps perdu dans l'élevage du porc. Ça agit — et le temps est opportun de le dire — de ne pas tuer à l'époque des fêtes des porcs et

ON DEMANDE

UN BON AGENT pour solliciter re- lature et impression. Bon salaire payé à personne compétente.

ON DEMANDE

UNE JEUNE FILLE — S'adresser à M. Feigelman, 340 rue Elgin, 13-14

ON DEMANDE

UNE SERVANTE générale. Références exigées. S'adresser à 310 rue Nelson, Tél. Riéson 3139, 14-15

ON DEMANDE

UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE

UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE

UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE

UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

A VENDRE BOIS FRANÇAIS au char et à la corde. S'adresser à G. Vanasse. Rideau 888 ou 158 Chemin Marier. 9-12

A LOUER CHAMBRE, meublée ou non, dans des appartements. S'adresser à 147 York, 13-13

UN BON PETIT logement bien chaud, 4 appartements, aussi bonne cave. Situés près des églises, de l'école et des écoles. \$5.00 par mois.

PERDU ROBE DE VOITURE en fourrure noire avec doublure verte perdue entre Hull et Wrightville. Prière de rapporter à 26 Sherwood, Ottawa, 13-13

ON DEMANDE UN BON AGENT pour solliciter re- lature et impression. Bon salaire payé à personne compétente.

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE — S'adresser à M. Feigelman, 340 rue Elgin, 13-14

ON DEMANDE UNE SERVANTE générale. Références exigées. S'adresser à 310 rue Nelson, Tél. Riéson 3139, 14-15

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE — Pas de lavages ni repassages. S'adresser à 74 Hôtel de Ville, Hull, 15-16

La Nécessité de Contrôler les approvisionnements de lait a été reconnue depuis long- temps, mais les premiers efforts étaient surtout contre les pratiques frauduleuses d'écarter et de réduire le lait.

CASAVANT FRERES FACTEURS D'ORGUES ST-HYACINTHE, QUE. Orgues pneumatiques, orgues électriques de toutes dimensions, de tous prix.

PLOMBERIE-CHAUFFAGE J.-Alph. Langelier 310 - 312 - 314 rue Wellington - Ottawa

Systeme de Chauffage à gravité Directe Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

Faites cela avec votre pain rassis Dans des temps pareils, aucune maîtresse de maison ne peut raisonnablement gaspiller une parcelle de nourriture.

CACHETS du Dr Fred. DEMERS GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

LE GRAND MUFFLO Par PIERRE L'ERMITE No-9 Il devint aussitôt, par une conséquence assez logique, le centre de toutes les protestations et le point de mire de tous les polichons.

—Vous savez, mon garçon... faudrait y aller pas remon- ce comme ça toutes les nuits!... Car alors on vous mettrait un bou- chon!...

Ottawa Dairy Téléphone Q. 1188

CASAVANT FRERES FACTEURS D'ORGUES ST-HYACINTHE, QUE.

PLOMBERIE-CHAUFFAGE J.-Alph. Langelier 310 - 312 - 314 rue Wellington - Ottawa

Systeme de Chauffage à gravité Directe Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

Faites cela avec votre pain rassis Dans des temps pareils, aucune maîtresse de maison ne peut raisonnablement gaspiller une parcelle de nourriture.

CACHETS du Dr Fred. DEMERS GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

Faites cela avec votre pain rassis Dans des temps pareils, aucune maîtresse de maison ne peut raisonnablement gaspiller une parcelle de nourriture.

CACHETS du Dr Fred. DEMERS GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

Faites cela avec votre pain rassis Dans des temps pareils, aucune maîtresse de maison ne peut raisonnablement gaspiller une parcelle de nourriture.

CACHETS du Dr Fred. DEMERS GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

Faites cela avec votre pain rassis Dans des temps pareils, aucune maîtresse de maison ne peut raisonnablement gaspiller une parcelle de nourriture.

CACHETS du Dr Fred. DEMERS GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA Autrefois Service Municipal d'Electricité 109 rue Bank - Angle de la rue Albert

LE BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS. — Modérément froid et neige.

FAITS-OTTAWA

N'oubliez pas. Que tous les jeunes gens n'oublient pas que M. François Veilliot, parlera devant la jeunesse Canadienne-française demain soir. Entrée gratuite. Seulement les jeunes gens seront admis.

Pensez-y. Séance intercalée au cercle Bréboeuf de l'A.C.J.C. pour mercredi soir, édifice salle Ste-Anne, rue St-Patrice. Les membres de tous les cercles de la région sont invités. Que personne n'y manque!

Propice aux incendies. M. Lewis de Toronto a tenu une enquête hier sur les circonstances qui entourèrent le mystérieux incendie chez Serré, Grenier et chez Borbridge le 5 janvier. On n'a pu découvrir la cause du feu. Le chef Graham a expliqué comment le système d'alarmes fonctionne et il suggère que pour éviter l'alarme et la réponse, il serait avantageux d'installer sur les boîtes une lumière rouge qui, le soir, en indiquerait la location. M. Graham dit que les bonnes fontaines gélent rarement.

L'inspecteur Latimer a fait l'intéressante déclaration suivante: il dit qu'il examinait souvent l'édifice Borbridge parce qu'il le reconnaissait comme des plus propices aux incendies.

M.M. Grenier et Serré ont assuré les examinateurs que leur commerce était payant.

On n'expliquera probablement jamais l'origine de ce terrible feu.

La police aux aguets. La police est à la poursuite des délinquants. Elle a hier arrêté deux individus que l'on accuse d'éviter la loi du service militaire. Ce sont Alphonse Gariépy, 29 ans, chemin Chésea et Geo. C. Purcell, 354 rue Preston.

Le don à Halifax. Les autorités ne sont pas du tout certaines de la manière dont elle de vront s'y prendre pour couvrir les dépenses encourues lors de la récente catastrophe à Halifax. La ville a ex- pédié du matériel évalué à \$13,000. M. Kent est d'avis qu'il faudrait demander à la législature d'autorisation d'émettre des débetures au montant requis, mais M. Fisher croit qu'il serait préférable de puiser au surplus du revenu courant. On n'a encore pris aucune décision.

Don de \$500 pour labourer. La ville donnera \$500 pour un concours de labourage qui aura lieu ici à l'automne, si le projet de M. M. McClenagan, R. B. Faith et J. R. Reid se réalise. Ces trois messieurs ont eu une entrevue avec le bureau des Commissaires à ce sujet et il s'est fait comprendre la nécessité d'attirer les cultivateurs dans la région à Ottawa.

Le concours aurait lieu sur la ferme de J. R. Booth à City View.

Difficultés aux tramways. Les employés de la compagnie des tramways ne sont guère satisfaits de la décision des directeurs de cette compagnie qui ont congédié le conducteur C. Charon et le gardemoteur Geo. Jardine sans aucune raison valable, prétend-on.

On racontait hier que vendredi dernier tard dans la soirée, un train de la rue Sussex qu'ils conduisaient fut abandonné en face du bureau à l'angle des rues Alexander et Sussex. Charon était allé chercher sa provision de billets tandis que Jardine était à la toilette.

Il venaient à peine de quitter la voiture qu'elle se mit en marche et ne s'arrêta que dans la rue Creighton. Les hommes se mirent à la poursuite et la rejoignirent en face de l'école Creighton; elle était abandonnée et la boîte au billet comme le bras du moteur manquant.

On manda de l'aide et le tramway fut tiré aux hangars de la rue Albert. L'union des employés offrit de rembourser la compagnie pour toutes les pertes qu'elle aurait pu encourir.

La réponse fut le renvoi de Charon et de Jardine. Les hommes prétendent qu'il y a des "spotters" et ils veulent que les deux congédiés qui font partie de l'exécutif de leur union soient repris immédiatement.

Les hommes sont menaçants et on peut s'attendre à des difficultés.

Pour acheter du bois-franc. Le Bureau des Commissaires de mandera des soumissions pour four- nir une certaine quantité de bois- franc à la Corporation. Les soumis- sions seront reçues jusqu'au 31 jan- vier.

Joyeuse fête. Mercredi, un bon nombre d'amis se réunirent à la demeure de M. et Mme Hector Richer pour faire une petite fête à ces derniers. On s'amusa ferme et tout partit enchanter.

M. et Mme Nap. Mathé furent parti- culièrement applaudis pour la bonne musique qu'ils ont si bien interpré- tée.

Au nombre des assistants on remar- quait: M.M. et Mmes Hector Richer, Georges Duck, d'Eastview; Adolphe Savard, d'Eastview; Nap. Mathé, Lee Smyth, O. Duford, Romain Lanthier, Michel Genest, Ubald Gratton, Mmes P. Simard, T. C. Carrière, H. Savard, A. Boileau, Miles Aliche et Laurette Richer, Berthe et Annette Simard, Aliche Rathier, Jeanne Lagacé, Maria et Corinne Dufresne, Ida et Laurence Lajoie, M.M. Arthur Gauthier, Ovide Lanthier, Jos. Arval, Edmond Rathier, Edouard Quirouette, Antonio et Jean Boudreault, Maurice et Georges Richer, Henri Traveray, Rosario Fleury.

LA MOTION FRANCOEUR

Le débat sur la motion désormais historique du député de Lotbinière est commencé, hier, à la Législature de Québec. M. Sauvé, le chef de l'opposition, voudrait que Québec demande de désavouer la loi de Conscription.

Québec, 18. — Le débat sur la motion Francoeur, commencé hier à notre Législature, qui avait soulevé un vif intérêt dans tout le pays a permis à M. Sauvé, chef de l'Opposition qui ne compte que 5 membres de mettre M. Gouin dans une situation qui devra l'amener à se prononcer, bien que le premier ministre soit opposé au projet Francoeur.

M. Sauvé a tracé le dilemme suivant: M. Gouin désire-t-il, ou ne désire-t-il pas la mise en vigueur de la loi de conscription. S'il ne la désire pas, que ne se prévaut-il du droit de la Législature de demander au Roi le désaveu de cette loi?

Et M. Sauvé a donné lecture de l'amendement suivant que M. Gouin n'a pas voulu approuver. "En présence de l'hostilité mani- festée par certaines têtes dirigeantes des provinces situées à l'ouest de la Capitale de notre pays et des insultes qui ont été lancées contre nous tous les jours par les grands journaux qui prétendent diriger l'opinion dans ces provin- ces, et comme résultat de l'attitude adverse prise par l'immense majorité des électeurs du Québec et par un nombre considérable de citoyens d'autres parties du pays au sujet de la loi du Service Militaire 1917, et contre les lois qui en découlent, le Québec croit qu'il est de son devoir dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie qui dev- raient régner dans les différentes provinces de la Confédération, de s'adresser à Sa Majesté le Roi en conseil pour lui demander, en ver- tu de la clause 56 de l'Acte de l'A- mérique Britannique du Nord, de désavouer l'Acte du Service Mil- itaire 1917, cette loi étant la cause de différents entre les provinces et de nature à nuire aux intérêts des différentes provinces de la Confédération, et contre les inté- rêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britanni- que dont nous sommes toujours les loyaux sujets."

En peu d'heures il s'est produit à Québec une révolution de senti- ment presque incroyable. On a vu la galerie se ranger très nettement du côté du chef de l'opposition et sur le parquet de la Chambre on ne cachait pas que le premier mi- nistre était en posture difficile.

Presque tous les députés étaient présents et dans les galeries aussi, bien que sur le parquet réservé aux visiteurs, il ne restait plus d'espace. Les orateurs ont été écoutés avec un religieux silence à peine interrompu de temps à autre par des applaudissements. Tel- le était l'attention apportée par les auditeurs que l'on ne songeait guère à manifester. Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant, MM. Francoeur, Sauvé, David, La- ferté et Bouchard. M. Francoeur et Hector Laferté, député de Drummond ont approuvé la motion et MM. Athanase David, de Terrebonne, Bouchard, de St-Hya- cinthe et Sauvé se sont prononcés contre.

M. Francoeur a dit en somme peu de choses sensationnelles com- me du reste tous les autres ora- teurs. M. Francoeur en résumé croit que les deux races entre les- quelles il est intervenu sont essen- tiellement dissemblables et que s'il n'y a pas eu de pénétration au bout de cinquante ans c'est assez signe que celle-ci est impossible. L'union ayant été illusoire et pré- caire toujours, il ne reste qu'à la rompre. Nous donnons plus bas la substance de son discours.

M. Sauvé admet que tout va mal pour le moment et demande pour- quoi alors ne pas faire disparaître cette cause de discorde, la conscrip- tion. Il rappelle au premier ministre qu'il a promis de susciter un Cromwell. L'occasion était ex- cellente. Un substantiel résumé du discours de M. Sauvé est donné plus bas.

Le discours de M. David l'ora- teur suivant est une page d'histoi- re où l'orateur fait la revue rapi- de des préliminaires de la signatu- re de l'Acte de la Confédération.

Ceux qui dénonçaient alors ce pacte se trouvent à avoir raison aujourd'hui, bien qu'ils se fussent eux-mêmes docilement inclinés de- vant le fait accompli. La Confé- dération a tourné contre nous. Les concessions ont été inutiles quand a surgi soudain la question de nos relations envers l'Empire. Alors s'est révélée la vérité insoupçon- née jusque là, à savoir que les deux grandes races qui composent le pays, l'une était restée plus an- glaise que canadienne en dépit des ans, tandis que l'autre était restée ce qu'elle fut toujours depuis le début de la conquête, purement

canadienne. Pour le moment le sentiment impérialiste exploité à outrance a donné lieu aux pires abus. De là viennent les malheurs dont nous souffrons, mais M. David ne veut pas cependant accep- ter la rupture de la confédération. Nous formons un tout complet, maintenant une nation et en dépit de quelques nuages que peuvent assombrir l'horizon il est convain- cu que la guerre finie les deux ra- ces continueront de marcher de la main dans la main, non pas grâce aux compromis, mais grâce à la parfaite égalité jusqu'à ce que la complète indépendance nous mette à l'abri de toute nouvelle tenta- tive offensive de l'impérialiste. Il est chaleureusement applaudi. Son discours est un mémoire ana- lysant admirablement la situation.

M. Laferté rappelle ensuite les lattes livrées par les Canadiens français lors de l'Union et celles que nous devons continuer d'ap- porter depuis la dernière campagne électorale, le député de Drummond déclare qu'il n'est pas pour la rup- ture du pacte de la Confédération, ni pour notre indépendance ni pour l'annexion aux Etats-Unis. Son désir est de voir apporter un changement à notre situation. Si ces Messieurs d'Ontario veulent nous voir continuer à vivre avec eux, partageant les mêmes respon- sabilités, qu'ils cessent leurs atta- ques et qu'ils se rétractent. Bien qu'opposé à la séparation, M. La- ferté ne la craint pas. Notre provin- ce ayant des ressources agricola- res inépuisables, pourrait se suffi- re à elle-même comme le prouvent certaines statistiques que l'orateur donne.

Rappelant les paroles du pre- mier ministre au cours de la der- nière campagne électorale, M. La- ferté dit que nous sommes les pre- miers arrivés en ce pays et que nous entendons rester attachés au sol. Quel que soit l'avenir qui nous est réservé, nous ne craignons rien.

M. Bouchard donne la contre- partie du discours précédent.

Il croit que la tempête n'est qu'à la surface et que nous avons chacun de part et d'autre nos torts. La motion est mal posée, nous ne sommes pas et ne pouvons pas être un obstacle au progrès de la Confédération. La question au- rait dû être soulevée par une ex- pression d'opinion directe et M. Bouchard termine en faisant ap- pel à l'entente. Sir Lomer Gouin a pris des notes durant le discours du chef de l'Opposition, son dis- cours est attendu avec impatience.

M. Tessier, ministre des bon- routes, sera le prochain orateur.

M. Francoeur. M. Francoeur, député de Lotbi- nière est le premier orateur. Il passe en revue les différentes opi- nions émises au sujet de sa motion et proteste contre les paroles de ceux qui ont qualifié légèrement son geste.

"Cette motion n'est pas une far- ce, dit M. Francoeur. Etait-il opportun de présenter cette motion? A mon avis, cette motion est la résultante des dis- cours, des écrits et des pamphlets distribués contre la province de Québec depuis trois ans. On a mis notre loyauté en dou- te, parce que le volontariat n'avait pas ici le même résultat qu'ailleurs. Cette campagne de faussetés et d'injures a été menée par les plus grands journaux du pays. On a vu les reproductions de ces articles, on a vu aussi les cari- catures où nous sommes représen- tés complottant avec le kaiser, etc.

M. Francoeur, comme preuve, cite de nombreux articles de jour- naux anglo-canadiens, entre au- tres ceux de l'"Orange Sentinel", du "Standard" de Kingston, du "News" de Toronto et du "Tele- gram" de Winnipeg. Toutes ces injures ont été condensées dans une affiche électorale publiée dans le journal "The Union" et reproduite dans d'autres journaux et lancée à travers le pays par "The Citizen Union Committee" de Toronto.

M. Francoeur montre que ce n'est pas là le fait de gens isolés et il cite des attaques virulentes de Hoeken, de Isaac Campbell et de M. Rowell, ministre unioniste, qui lancèrent les plus basses ca- lomnies contre notre province, notre race et notre clergé.

On le voit, la rage et la fureur unissait partout nos ennemis. Pourquoi cette campagne contre la province de Québec? Avez-vous mérité d'être traités ainsi? Quelle est en définitive le grand crime dont notre province s'est rendu coupable? A-t-elle été réellement un obstacle à l'union ou au pro- grès de ce pays? son seul crime

c'est d'avoir interprété autrement que nos concitoyens d'autre origi- ne la constitution qui nous régit; c'est d'avoir dénoncé certains ac- tes qui ne contribuaient pas au succès de la guerre et au salut de l'Empire; c'est parce que ses ha- bitants se sont montrés avant tout Canadiens et disposés d'abord à développer le pays dans l'intérêt même de l'Empire. Apparemment ce sont là les causes de cette lutte contre nous. Mais il y en a d'autres, plus profondes et plus réelles, c'est la langue, la croyance, les tradi- tions des Canadiens français qui ne sont pas les mêmes que celles de nos concitoyens d'origine anglaise. De là les conflits et les frictions.

Qui avait raison? La Confédération est un comprimis par lequel on a essayé de faire disparaître cela, il y a cinquante ans. Dans l'esprit des Pères de la Confédération, les provinces dev- aient conserver leur autonomie et chacune, dans l'ardeur de l'é- mulation, devait assurer la prospé- rité de toutes. C'est ce que disaient Cartier et Brown. Toutefois Dorion et Perrault prédisaient des con- flits, disant que nous allions nous trouver souvent à la merci d'une majorité hostile, qui pourrait nous opprimer, annihiler nos droits, sus- pendre nos juges, armer la milice contre nous et nous envoyer à l'é- chafaud ou à l'exil quand il lui plairait, malgré nos protestations. Taschereau, ancien juge en chef de la cour suprême était aussi de cette opinion. Joly de Lotbinière partageait aussi ces craintes.

Sommes-nous en position, de- mande M. Francoeur, de dire maintenant, après 50 ans, si les hommes qui furent favorables à la confédération ont eu raison ou si ce furent Dorion, Perrault, Taschereau, Joly et les autres? Pour notre part, nous pouvons dire que nous avons respecté les engage- ments du contrat d'association. Nous pouvons affirmer que nous n'avons reculé devant aucun de- voir et que nous ne nous sommes soustraits à aucune responsabilité. Nous avons respecté la liberté des autres et nous avons conservé notre autonomie sans porter atteinte à celle des autres. Nous avons res- pecté les droits des minorités. Nous avons voulu que tout le monde fu- sur un pied d'égalité.

Nos luttes avaient pour but la défense exclusive de ce que nous considérons être l'expression de la constitution; l'histoire impartiale nous rendra justice. En certains quartiers, l'on n'a pas pu com- prendre cette mentalité, on nous a traités, non comme des associés, mais comme le fléau de la conféd- ération, un obstacle à l'union, au progrès et au développement du pays. Cela ne peut aboutir qu'à un résultat, la rupture du pacte féd- ératif.

La limite extrême. Nos concitoyens de l'Ontario, depuis la présentation de cette mo- tion, nous demandent d'oublier la lutte qu'ils nous ont faite et de nous unir pour atteindre nos des- tinées. Nous sommes déjà allés dans ce sens jusqu'à la limite extrême de la conciliation et des conces- sions, nous avons même fait des sacrifices au détriment de nos droits. On n'a tenu compte de rien, nous avons tout tenté, nous avons tout fait pour obtenir cette union et la cimenter. Au moment où nous allons oublier les mesquines que- relles, les passions, les préjugés et les haines sont apparus de nouveau et ont détruit à tout jamais la moisson que nous allions recueillir.

Ce qu'elle signifie. Cette résolution signifie à nos détracteurs que si la province de Québec est de trop dans la Conféd- ération, elle est prête à causer de la chose et à prendre ses responsa- bilités. Elle n'a pas désiré cette éventualité extrême, mais elle n'a jamais reculé devant aucun sacri- fice lorsque son honneur est en jeu.

M. Sauvé. M. Arthur Sauvé, député de Terrebonne, se lève ensuite et dé- clare que M. Francoeur a parfaite- ment raison de se plaindre des attaques lancées contre le Québec, et son clergé, mais il se demande si les partisans de la motion volent sérieusement la rupture du pacte de la Confédération et si

nous devons vouloir cette sépara- tion. Tenant compte de la surexcita- tion des esprits au lendemain de la campagne électorale, M. Sauvé croit la motion inopportune et dangereuse, parce qu'elle n'aura aucun résultat pratique et qu'elle va déchaîner une nouvelle tempête de préjugés.

On aurait dû, dit M. Sauvé, don- ner le temps au grand vieillard qui représente sa province au par- lement canadien et aux autres chefs autorisés de notre race de bien examiner la situation, de dé- blayer le terrain et de chercher la clef de notre position. C'est à Ottawa, à la chambre des commu- nes, que la question aurait dû être soulevée, non pas dans notre provin- ce, dans une législature où les autres provinces ne sont pas repré- sentées. M. Sauvé fait une revue historique de la politique cana- dienne pour démontrer que la Confédération a été faite pour nous, que nous en avons bénéficié et que nous avons traversé bien d'autres tempêtes dans notre vie nationale sans manifester ainsi le désir de rompre avec nos associés provin- ciaux. Parce que nous avons en un Canadien français comme pre- mier ministre pendant quinze ans, nous nous avons un premier ministre acadien actuellement dans l'Île du Prince-Edouard, que des ministres Canadiens français ont fait partie de divers cabinets provin- ciaux dans l'Ontario, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick etc., il nous faut être patients et endurer les maux qui peuvent de temps à autre résulter du régime dont nous sommes dotés. La séparation est contraire à nos intérêts nation- naux et économiques parce que sé- parés nous serions assujettis à des obligations onéreuses qui nous em- pêcheraient de nous développer.

M. Sauvé dit qu'il est vrai que ces fanatiques qu'il méprise ont insulté le Québec, mais il n'y voit pas là un motif de rupture. Si le premier ministre était insulté par l'Ontario, démissionnerait-il, de- mande M. Sauvé.

La conscription. Pourquoi, demande-t-il, insinuer que nous voulons la séparation? Nous devons plutôt dire que nous ne voulons pas sortir de la Conféd- ération qui a été créée pour pro- téger nos droits. En soi, depuis 1867, notre province a-t-elle été lésée? En quoi le Québec a-t-il souffert? Il y a la question scolaire dans d'autres provinces et notre sortie de la Confédération ne changerait rien à la situation faite à nos compatriotes des autres provinces. La querelle de race s'est avivée davantage depuis que la conscription a été proposée en ce pays. Comme cette loi n'est pas uniquement dirigée contre la province de Québec, j'ai toujours été et suis encore opposé à la conscrip- tion, non pas comme Canadien français, mais comme citoyen de pays, croyant que cette loi est de nature à paralyser notre produc- tion, à ruiner notre jeune organi- sation économique et croyant aus- si mieux servir la cause des alliés en travaillant à obtenir la surpro- duction demandée avec tant d'ins- tance.

Après avoir donné des chiffres établissant la proportion de ceux qui ne se sont pas rapportés pour le service militaire dans chaque province et démontrant que la province de Québec n'en a que cinq pour cent tandis qu'Ontario en a trente-huit pour cent, le chef de l'opposition conclut que nous ne sommes donc pas isolés dans notre antipathie à cette mesure et que conséquemment nous n'avons pas raison de vouloir nous séparer des autres provinces.

Pourquoi insinuer que la majori- té du peuple des autres provinces est antipathique au Québec quand le chef libéral et ses journaux pré- tendent que la majorité normale des électeurs est en faveur de la politique de Laurier, la concilia- tion. Si la majorité est concilia- trice, pourquoi dire que nous ne pouvons pas vivre avec elle? Il faut être logique et savoir si cette mo- tion a été conçue pour faire du capital politique ou pour défendre des droits.

Sur la question de la conscrip- tion nous avons entendu le pre- mier ministre nous parler de Cromwell, nous dire qu'il nous fallait un Cromwell, Cromwell ne fut jamais plus terrible qu'un premier ministre de la province de Québec au vingtième siècle.

L'Orateur Galipeault rappelle M. Sauvé à l'ordre.

M. Arthur Sauvé, député de Terrebonne, se lève ensuite et dé- clare que M. Francoeur a parfaite- ment raison de se plaindre des attaques lancées contre le Québec, et son clergé, mais il se demande si les partisans de la motion volent sérieusement la rupture du pacte de la Confédération et si

nous devons vouloir cette sépara- tion. Tenant compte de la surexcita- tion des esprits au lendemain de la campagne électorale, M. Sauvé croit la motion inopportune et dangereuse, parce qu'elle n'aura aucun résultat pratique et qu'elle va déchaîner une nouvelle tempête de préjugés.

On aurait dû, dit M. Sauvé, don- ner le temps au grand vieillard qui représente sa province au par- lement canadien et aux autres chefs autorisés de notre race de bien examiner la situation, de dé- blayer le terrain et de chercher la clef de notre position. C'est à Ottawa, à la chambre des commu- nes, que la question aurait dû être soulevée, non pas dans notre provin- ce, dans une législature où les autres provinces ne sont pas repré- sentées. M. Sauvé fait une revue historique de la politique cana- dienne pour démontrer que la Confédération a été faite pour nous, que nous en avons bénéficié et que nous avons traversé bien d'autres tempêtes dans notre vie nationale sans manifester ainsi le désir de rompre avec nos associés provin- ciaux. Parce que nous avons en un Canadien français comme pre- mier ministre pendant quinze ans, nous nous avons un premier ministre acadien actuellement dans l'Île du Prince-Edouard, que des ministres Canadiens français ont fait partie de divers cabinets provin- ciaux dans l'Ontario, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick etc., il nous faut être patients et endurer les maux qui peuvent de temps à autre résulter du régime dont nous sommes dotés. La séparation est contraire à nos intérêts nation- naux et économiques parce que sé- parés nous serions assujettis à des obligations onéreuses qui nous em- pêcheraient de nous développer.

M. Sauvé dit qu'il est vrai que ces fanatiques qu'il méprise ont insulté le Québec, mais il n'y voit pas là un motif de rupture. Si le premier ministre était insulté par l'Ontario, démissionnerait-il, de- mande M. Sauvé.

La conscription. Pourquoi, demande-t-il, insinuer que nous voulons la séparation? Nous devons plutôt dire que nous ne voulons pas sortir de la Conféd- ération qui a été créée pour pro- téger nos droits. En soi, depuis 1867, notre province a-t-elle été lésée? En quoi le Québec a-t-il souffert? Il y a la question scolaire dans d'autres provinces et notre sortie de la Confédération ne changerait rien à la situation faite à nos compatriotes des autres provinces. La querelle de race s'est avivée davantage depuis que la conscription a été proposée en ce pays. Comme cette loi n'est pas uniquement dirigée contre la province de Québec, j'ai toujours été et suis encore opposé à la conscrip- tion, non pas comme Canadien français, mais comme citoyen de pays, croyant que cette loi est de nature à paralyser notre produc- tion, à ruiner notre jeune organi- sation économique et croyant aus- si mieux servir la cause des alliés en travaillant à obtenir la surpro- duction demandée avec tant d'ins- tance.

LA CAUSE DE L'INCENDIE A L'HOPITAL EST INCONNUE

Il est fort probable que l'origine du feu à l'Hôpital Général soit toujours un mystère; à l'enquête qui s'est ou- verte hier soir, sur les victimes du feu, les témoins n'ont pu jeter aucune lu- mière et le jury du coroner a rendu le verdict suivant: "Nous trouvons que Jacqueline Thinel a trouvé la mort à l'Hôpital de la rue Water, Ottawa, le 10 janvier 1918, en étant suffoquée par la fumée. La mort est accidentelle, l'origine du feu est inconnue."

Nous recommandons qu'un système d'alarme auxiliaire soit installé dans l'édifice et que les puits soient construits en briques et qu'ils aillent du sossol à la toiture avec des portes à l'épreuve du feu à chaque étage?

Le travail du personnel. Le chef Graham a été le témoin prin- cipal; il raconte que les pompiers de la caserne No 5 furent sur le scène du feu deux minutes après l'appel; il arriva une minute plus tard et vit deux garde- malades et deux servantes suspendus au balcon du quatrième; deux religie- ses tenaient des enfants hors des fenê- tres; elles étaient enveloppées d'une épaisse fumée qui s'échappait de l'ap- partement; il y avait une échelle de sauvetage à l'étage à étage et une porte la couvrait à chaque étage; une garde- malade tenta d'ouvrir cette porte, mais elle ne le put.

Le chef croit que l'origine du feu doit être attribuée à quelque fumeur sans précautions.

Il vante le travail du personnel qui a fait tout son possible "pour sauver les patients. C'était un ouvrage des plus difficiles.

Les garde-malades. Mlle Carey, garde-malade, dit qu'à vers 9 h. 30 elle était au deuxième à balayer la section 19; elle allait jeter la poussière dans les puits lorsqu'elle y aperçut des flammes, au fond. Elle avertit immédiatement une religieuse et s'assit un bassin d'eau elle le jeta dans les puits; les flammes montaient tou- jours; alors elle ferma la porte puis elle courut au troisième où elle vit une garde-malade tenant un boyau.

Mlle Blanche Gravelle et Sœur Marie-Chaire et Marjorie rendirent aussi leurs témoignages.

Elles ignorent cependant l'origine du feu.

M. Sauvé continue en rappelant qu'au cours de la campagne anti- conscriptionniste des hommes hauts placés ont fait des déclara- tions d'un caractère grave et ont fait naître dans les autres provin- ces des cris de rage et provoqué les pires insultes à notre endroit.

Le désaveu de la loi. M. Sauvé termine ensuite en di- sant que le fond de la motion Francoeur repose sur l'opposition manifestée dans le Québec contre la conscription. C'est cette mesure qui est la cause de tout le malen- tendu avec les autres provinces et pour être logique, il faut deman- der aux autorités impériales le désa- veu de la loi du Service Militaire. J'en ai causé deux fois à sir Lomer Gouin, mais comme il n'a pas voulu accepter l'amendement que j'avais proposé à cet effet, il m'est bien inutile de tenter de le faire voter par cette chambre et je m'incline.

M. Sauvé donne lecture de l'a- mendement dont nous avons don- né le texte au début et reprend son siège.

Le débat reprendra mardi.

SUR LE FRONT ITALIEN

Quartiers généraux italiens, 18. — L'ennemi a reçu un autre revers sanglant sur la Plave Inferiore, dans le secteur le plus près de Venise. Une attaque fut repoussée après quatre heures de combat acharné au cours des- quelles l'ennemi a subi de lourdes pertes. Les Italiens ont fait 150 prison- niers.

LE CANDIDAT DU PEUPLE DANS LE QUARTIER NO 2



M. J. B. Larose se déclare en fa- veur de la prohibition dans une lettre à ses électeurs.

Grandes ventes de chaussures, soulier et claques à la MAISON DE SATISFACTION, 312 rue Dalhousie. Rideau 3778. La vente durera 15 jours. 15-2

Comptant. SI VOUS L'AVEZ. Vêtements, jupes, Rayon des dames blouses, manteaux, etc. Avec un léger dépôt, vous pouvez ouvrir un compte. Venez ou téléphonez à Rideau 2662 et notre représentant ira vous voir.

partement; il y avait une échelle de sauvetage à l'étage à étage et une porte la couvrait à chaque étage; une garde- malade tenta d'ouvrir cette porte, mais elle ne le put.

Le chef croit que l'origine du feu doit être attribuée à quelque fumeur sans précautions.

Il vante le travail du personnel qui a fait tout son possible "pour sauver les patients. C'était un ouvrage des plus difficiles.

Les garde-malades. Mlle Carey, garde-malade, dit qu'à vers 9 h. 30 elle était au deuxième à balayer la section 19; elle allait jeter la poussière dans les puits lorsqu'elle y aperçut des flammes, au fond. Elle avertit immédiatement une religieuse et s'assit un bassin d'eau elle le jeta dans les puits; les flammes montaient tou- jours; alors elle ferma la porte puis elle courut au troisième où elle vit une garde-malade tenant un boyau.

Mlle Blanche Gravelle et Sœur Marie-Chaire et Marjorie rendirent aussi leurs témoignages.

Elles ignorent cependant l'origine du feu.

M. Sauvé continue en rappelant qu'au cours de la campagne anti- conscriptionniste des hommes hauts placés ont fait des déclara- tions d'un caractère grave et ont fait naître dans les autres provin- ces des cris de rage et provoqué les pires insultes à notre endroit.

Le désaveu de la loi. M. Sauvé termine ensuite en di- sant que le fond de la motion Francoeur repose sur l'opposition manifestée dans le Québec contre la conscription. C'est cette mesure qui est la cause de tout le malen- tendu avec les autres provinces et pour être logique, il faut deman- der aux autorités impériales le désa- veu de la loi du Service Militaire. J'en ai causé deux fois à sir Lomer Gouin, mais comme il n'a pas voulu accepter l'amendement que j'avais proposé à cet effet, il m'est bien inutile de tenter de le faire voter par cette chambre et je m'incline.

M. Sauvé donne lecture de l'a- mendement dont nous avons don- né le texte au début et reprend son siège.

Le débat reprendra mardi.

CONTRE LE ROI

Pétrograd, 18. — Les Bolcheviks ont publié une proclamation menaçant d'ar- rêter le roi de Roumanie.

Le premier ministre Lenine a signé, hier, un mandat d'arrestation contre le roi Ferdinand de Roumanie, qui sera envoyé à Pétrograd pour être emprisonné dans la forteresse de St-Pierre et St-Paul. L'ordre dit en détail de quelle manière l'arrestation devra être faite, et de quelle manière le Roi devra être traité avec les Teutons en s'appuyant sur une base juste.

Le bulletin allemand ajoute ensuite que l'évacuation des territoires occupés est impossible tant que durera la guerre. Cependant, afin de faire taire les Russes, il dit encore que les forces d'occupation pourront être réduites au minimum, si les circonstances le per- mettent.

DECES

ROCHON — Mme Adolphe Rochon, née Azélie Varin, décédée mardi, le 14 janvier à l'âge de 63 ans. Funérailles samedi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame, Hull. Départ du cortège fu- nèbre de la demeure mortuaire, 61 rue Victoria à 7.45 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invita- tion. Les journaux de Montréal et de Québec sont priés de reproduire. 14-2

AVIS

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada affectés par l'augmentation des taux, et qui veulent souscrire pour la défense de leurs droits sont priés de s'adresser à M. J. A. Onellette, 116 Le Breton. Alphonse Gouneau, conseiller, East- view. David Emond, St-Charles. Aug. Pelletier, 67 St-Florent, Hull. Jos. Malette, 32A Laval, Hull. ou au secrétaire-trésorier, J. P. Ethier, 137 rue St-André, Ottawa. 14-3

LE MARCHÉ

Montréal, 18.—Le marché aux grains continue à faire de bonnes affaires, et les prix sont encore à la hausse. Le prix des oeufs est le même, et la de- mande est bonne. Voici les prix du marché: Beurre, 45 1-2 à 47; fromage, 21 1-4 à 21 3-4; avoine, 90 1-2 à 95; foin, 81 1-2; foin, \$14.50 à \$15.50; orfèvre, \$5 à \$2; patates, \$1.90 à \$2.25; lard, \$25.25 à \$27.50; graisse, 25 à 28.

Salle Sainte-Anne. Mardi, 22 janvier. PRIX: 50c, 35c, 25c.

"LE DIABLE" Grand mélodrame en cinq actes, sous la direction de M. J. Alexandre Dupont. DISTRIBUTION:—M.M. J. A. Dupont, Raoul Mercier, J. E. DesRosiers, A. Auger, E. Roy, A. Séguin, J. Colonnaire. Mmes J. M. Briand, J. A. Dupont, Mlle E. St-Denis. Billets en vente chez B. J. Bastien, bijoutiers et à la Pharmacie Fédérale, rue St-Patrice.

A ST-CHARLES [Clarkstown] Dim. 20 janvier. Organisé par les dames de Sainte-Anne. Nombreux et riches prix seront distribués. BILLET, - 25 sous VENEZ EN FOULE

Salle Notre-Dame. Dim. et Lundi 20-21 janvier